

# CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE CORSE

*Bilan de campagne 2021*



# SOMMAIRE

<b>DONNÉES GÉNÉRALES</b> .....	4
Les données météorologiques .....	5
Les données économiques .....	6
Le territoire et les terres agricoles .....	7
Les exploitations .....	8
La population agricole et l'emploi .....	9
<b>LES CULTURES</b> .....	11
Clémentine .....	12
Pomelo .....	13
Kiwi .....	14
Olives .....	15
Vigne .....	16
Fruits d'été .....	18
Maraîchage .....	20
Châtaigne .....	22
Autres fruits à coque .....	23
Fourrage .....	24
<b>LES ÉLEVAGES</b> .....	25
L'élevage ovin .....	26
L'élevage caprin .....	28
L'élevage porcin .....	30
L'élevage bovin .....	32
L'apiculture .....	33
<b>INFOS PRATIQUES</b> .....	34
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	35
<b>GLOSSAIRE</b> .....	36
<b>ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES</b> .....	38

Directeur de la publication :  
**Pierre Bessin**

Cheffe du Service Statistique  
(SRISE) : **Cécile Delsol**

Rédacteur en chef : **Philippe Pailler**

Comité de rédaction :  
Chambre Régionale d'Agriculture de  
Corse (CRA) : **Sandrine Suissa**  
Office du Développement Agricole et  
Rural de Corse (ODARC) :  
**Fabien Federici**

SRISE (DRAAF) : **Emmanuelle Alfonsi,**  
**Cécile Delsol, Philippe Pailler,**  
**Catherine Ritouet, Xavier Faure**

Photos : **ODARC - SRISE - CRA**  
Impression : **PixartPrinting**  
Parution : avril 2023  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 2417 - 4092

Edition : **DRAAF de Corse.**  
Service Régional de l'Information  
Statistique et Economique (SRISE).  
Forum du Fangu, 8 avenue Jean  
Zuccarelli, 20200 BASTIA.

La version numérique de cette  
publication est disponible sur :

[draaf.corse.agriculture.gouv.fr](http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr)  
[www.corse.chambres-agriculture.fr](http://www.corse.chambres-agriculture.fr)  
[www.odarc.fr](http://www.odarc.fr)

## L'agriculture Corse confrontée aux crises successives

Après l'impact de la crise de la Covid-19 en 2020, la pandémie se prolonge en 2021, entraînant des restrictions sanitaires (couvre-feux, confinement en début d'année). Dans un contexte d'inflation mondiale sur l'énergie et les matières premières, la hausse des coûts de production sur le plan national, notamment des engrais, inquiète les agriculteurs. Particulièrement sensible à partir de l'automne, l'augmentation du prix des intrants agricoles atteint 10 % sur l'ensemble de l'année. Il s'agit de la plus forte hausse depuis 2011. Elle est tirée par l'augmentation d'un tiers du prix des engrais et amendements, et de 20 % pour l'énergie et les lubrifiants.

L'année 2021 a été marquée par un déficit général de précipitations avec une sécheresse estivale particulièrement marquée. Un épisode inédit de gel en avril 2021 a impacté certains exploitants de façon très localisée. Des productions emblématiques de l'île tirent leur épingle du jeu : vins, agrumes et châtaigne, notamment. Le constat est plus mitigé pour les productions animales, en proie à des problématiques structurelles et sanitaires récurrentes. La filière apicole est, cette année encore, particulièrement touchée avec des rendements faibles. L'adaptation au changement climatique des filières confrontées à des conditions de productions difficiles reste un enjeu majeur pour les prochaines années, dans un objectif de souveraineté alimentaire à moyen terme.

Cette édition des Chiffres clés paraît tardivement en raison des travaux statistiques post recensement agricole 2020 (calage et rétopoliation des séries de données depuis le précédent recensement agricole de 2010). Certains éléments sont encore en cours de validation, c'est pourquoi vous ne trouverez parfois que les valeurs 2020 et 2021 dans les tableaux et graphiques, avec une moyenne quinquennale pour comparaison. Pour adoucir la déception du lecteur, ce millésime se présente cependant dans une nouvelle maquette, que nous espérons plus aérée et plus lisible. Le millésime suivant devrait réintégrer le calendrier habituel, avec une parution en décembre 2023.

*Nous remercions tous ceux, organisations professionnelles et autres collaborateurs, qui ont apporté leur concours à la réalisation de ce document. Leur contribution est signalée sur chacune des pages les concernant.*

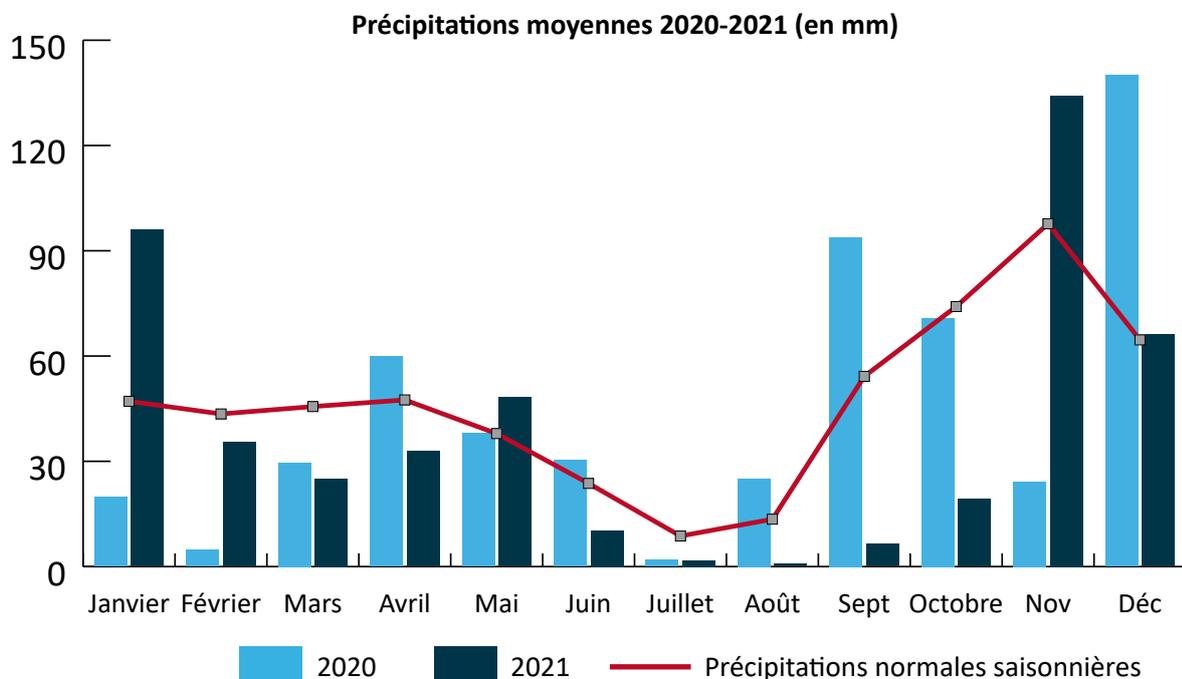


# DONNÉES GÉNÉRALES

# MÉTÉOROLOGIE

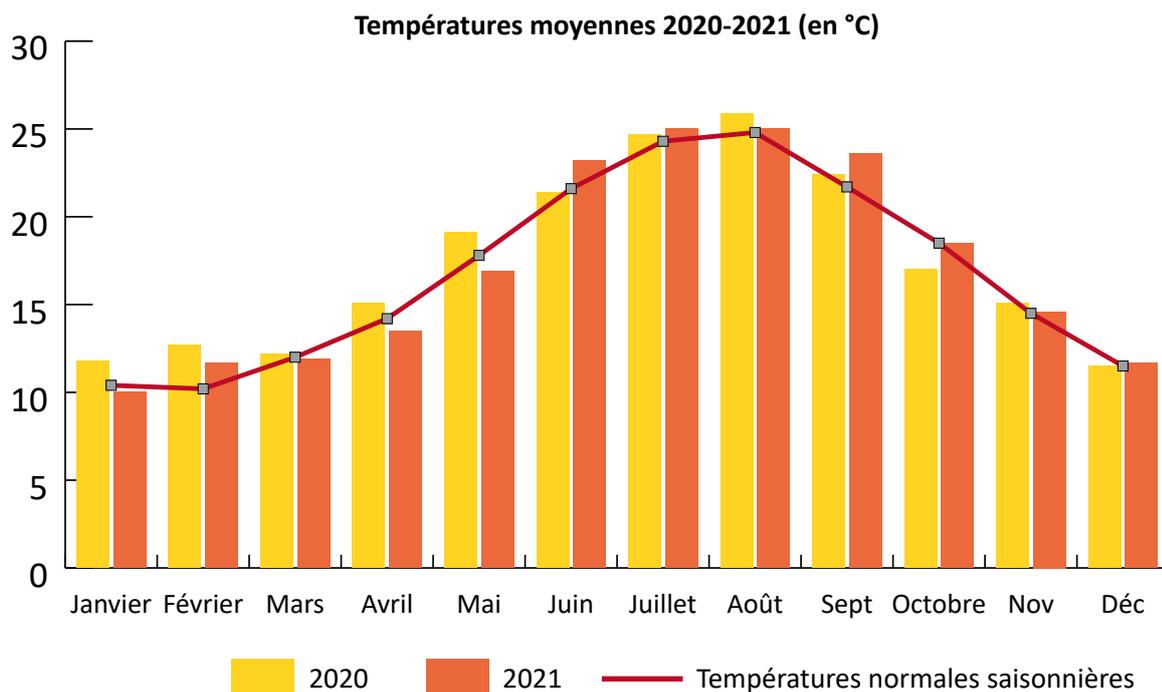
## PRÉCIPITATIONS

La pluviométrie a été fortement déficitaire en 2021, hormis pour les mois de janvier et novembre. L'été a été très sec, avec moins de 3 millimètres cumulés sur juillet et août, soit 10 % des précipitations normales saisonnières.



## TEMPÉRATURES

Le début de 2021 a été moins chaud que l'année précédente et plutôt conforme aux normales saisonnières. A partir de juin, les températures dépassent régulièrement ces deux points de comparaison, avec un automne particulièrement doux.





## CONTEXTE

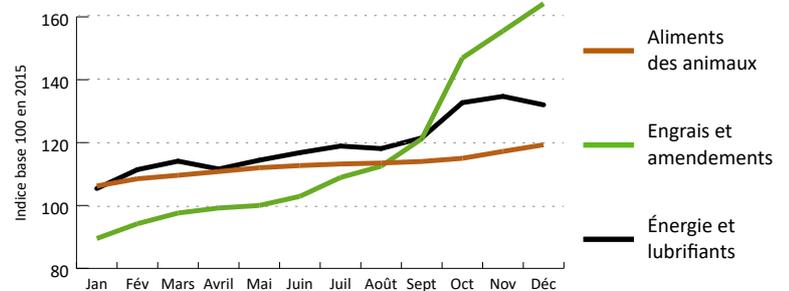
Dans un contexte international de flambée des prix de l'énergie et des matières premières, les consommations intermédiaires des agriculteurs ont fortement augmenté, avec une accélération en fin d'été (cf. graphique Ipampa).

## VALEUR DES PRODUCTIONS

En termes de valeurs, hors subvention, les productions végétales ont progressé de 5 % en Corse, pour s'établir à 237,5 millions d'euros. La baisse des volumes a été compensée par la hausse des prix, particulièrement en viticulture.

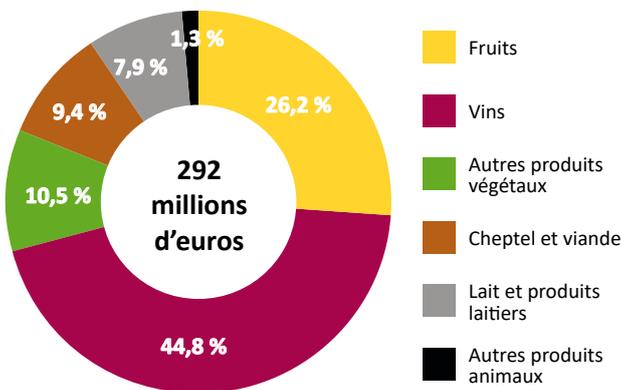
La valeur des productions animales est stable sur un an, à 55 millions d'euros.

## Indice mensuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA) - France 2021

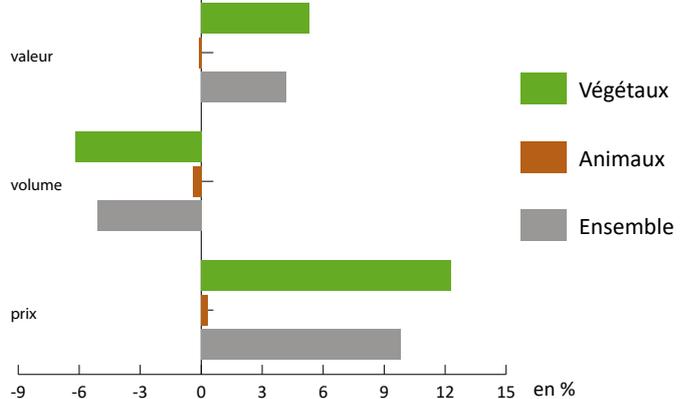


Source : Insee

## Valeur de la production agricole hors subventions en 2021



## Évolution de la production agricole hors subventions en 2021



Productions végétales hors subventions	Valeur 2020 (millions €)	Evolution 2021 / 2020 en volume	Evolution 2021 / 2020 en prix	Valeur 2021 (millions €)	Part 2021 (%)
Plantes fourragères	12,65	-27,3%	+0,4%	9,23	3,9 %
Produits maraichers et horticoles	17,24	+2,6%	+5,2%	18,61	7,8 %
Fruits	75,43	-2,8%	+4,2%	76,34	32,1 %
Vins d'appellation	84,58	-5,0%	+22,5%	98,41	41,4 %
Autres vins	33,74	-14,0%	+11,0%	32,19	13,6 %
Autres produits végétaux	1,95	+3,1%	+33,5%	2,68	1,1 %
<b>Total produits végétaux bruts et transformés</b>	<b>225,59</b>	<b>-6,2%</b>	<b>+12,3%</b>	<b>237,46</b>	<b>100,0 %</b>

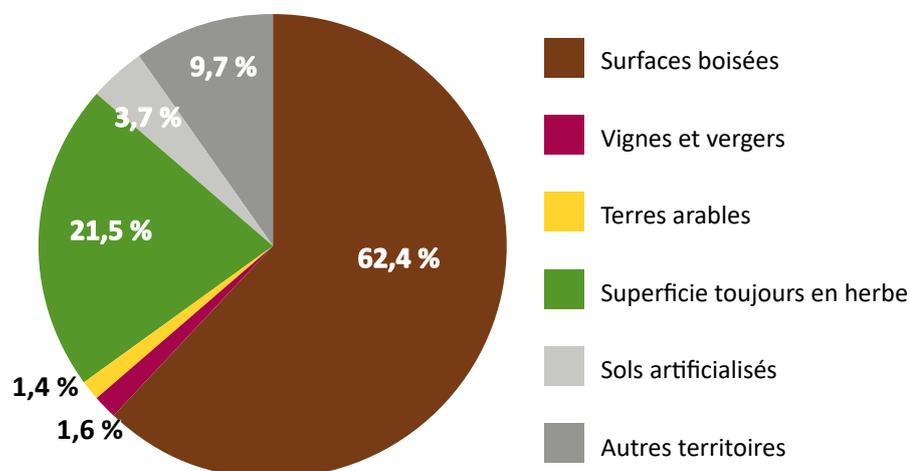
Productions animales hors subventions	Valeur 2020 (millions €)	Evolution 2021 / 2020 en volume	Evolution 2021 / 2020 en prix	Valeur 2021 (millions €)	Part 2021 (%)
Cheptel et viande	27,38	-0,2 %	0,0 %	27,3	50,4 %
Produits avicoles	1,77	+8,2%	0,0%	1,92	3,5 %
Lait et produits laitiers	23,02	-0,4%	+0,8%	23,11	42,7 %
Autres produits de l'élevage (miel, ...)	2,05	-10,6%	+0,5%	1,84	3,4 %
<b>Total produits animaux bruts et transformés</b>	<b>54,22</b>	<b>-0,4%</b>	<b>+0,3%</b>	<b>54,17</b>	<b>100,0 %</b>

Source : Comptes de l'agriculture provisoires 2021 et semi-définitifs 2020

# TERRITOIRE & TERRES AGRICOLES

## OCCUPATION DES SOLS

### Répartition du territoire en 2021



Source : Agreste - SAA



Région essentiellement rurale, la Corse est couverte de surfaces boisées pour près des deux tiers (544 000 hectares).

Les surfaces agricoles représentent un quart de l'ensemble (210 000 hectares) et sont principalement constituées de surfaces toujours en herbe (STH), valorisées notamment par un élevage de type extensif. Les terres arables et les cultures permanentes (vignes, vergers) occupent 23 000 hectares, soit environ 3 % du territoire de l'île.

## SAU CORSE

La surface agricole utilisée (SAU) des exploitations corse est stable autour de 168 000 hectares (+ 1%). La STH en occupe l'essentiel, à hauteur de 145 000 hectares. Les cultures permanentes, à forte valeur ajoutée, sont en progression, avec un maintien des vignes autour de 6 600 hectares et un essor des vergers qui couvrent dorénavant plus de 8 200 hectares (+ 9 % en un an).

Unité : hectare	2019	2020	2021
Céréales (y compris semences)	1 311	1 210	1 112
Oléagineux (y compris semences)	13	14	10
Protéagineux (y compris semences)	10	10	10
Plantes aromatiques, médicinales et à parfum (non compris semences)	528	626	675
Pommes de terre (y compris plants)	19	18	19
Légumes frais (non compris semences)	484	490	490
Fleurs et plantes ornementales	7	4	4
Fourrages annuels	665	660	660
Prairies artificielles et temporaires	5 267	4 605	4 850
Jardins et vergers familiaux des exploitants	16	16	16
Jachères	177	229	229
<b>TERRES ARABLES</b>	<b>8 497</b>	<b>7 882</b>	<b>8 075</b>
Cultures fruitières (y compris châtaigneraies, oliveraies, noyeraies)	6 376	7 550	8 255
Vignes	6 676	6 618	6 573
Pépinières ligneuses	42	63	63
Cultures permanentes autres	5	5	5
<b>CULTURES PERMANENTES hors STH</b>	<b>13 099</b>	<b>14 236</b>	<b>14 896</b>
Surfaces toujours en herbe (STH) des exploitations	nd	144 695	145 410
<b>SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (SAU) DES EXPLOITATIONS</b>	<b>nd</b>	<b>166 813</b>	<b>168 381</b>

nd : non disponible

Source : Agreste-SAA – données provisoires en cours de rebasement, années 2018 et précédentes non encore disponibles

# EXPLOITATIONS

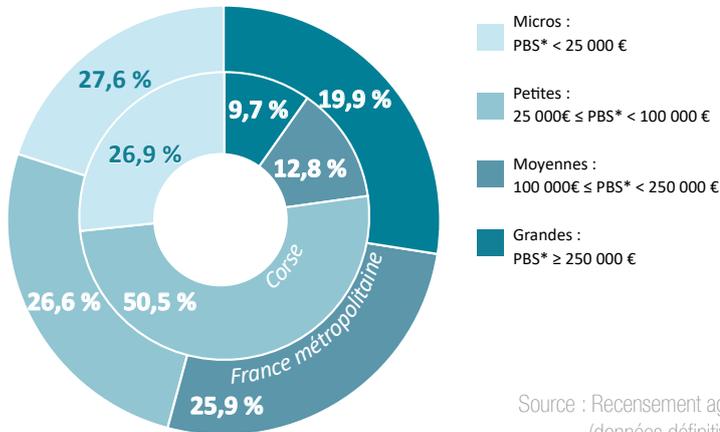


## TAILLE DES EXPLOITATIONS

### Une agriculture de petites exploitations en Corse

#### Part des exploitations selon la taille économique

Comparaison Corse/Continent



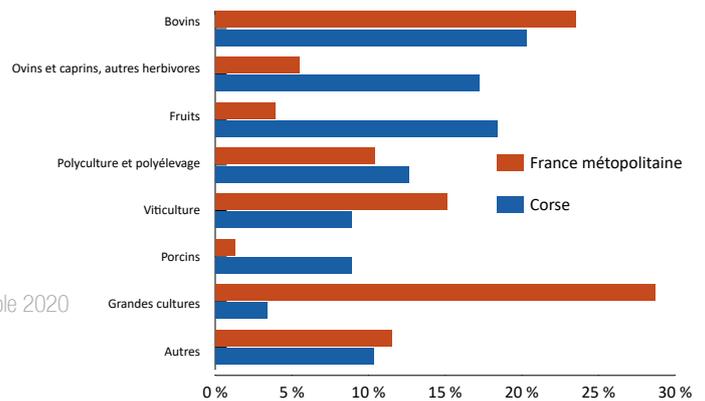
Source : Recensement agricole 2020 (données définitives)

\* PBS : Production brute standard (voir glossaire)

## ORIENTATION DES EXPLOITATIONS

### Une exploitation sur deux en élevage

#### Répartition des exploitations par OTEX



## LES EXPLOITATIONS AU FIL DES RECENSEMENTS AGRICOLES

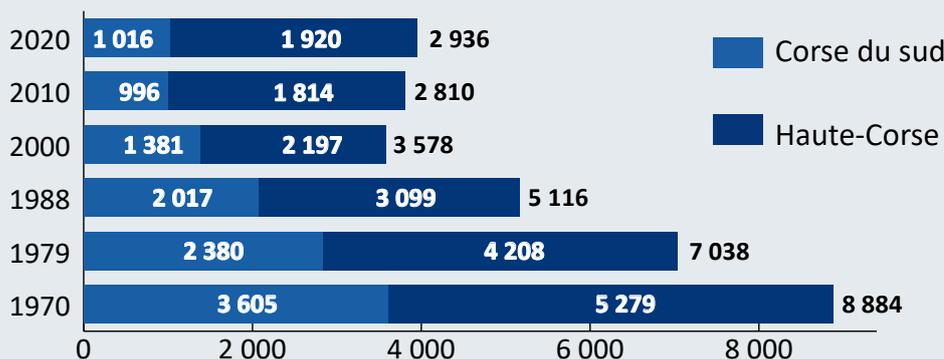
### Les rythmes corse et métropolitain

A l'inverse de la tendance nationale, le nombre d'exploitations ne baisse plus en Corse dans la dernière décennie et leur taille moyenne diminue légèrement.

		1970	Evolution annuelle %					2020
			1970/1979	1979/1988	1988/2000	2000/2010	2010/2020	
Exploitations	Corse	8 884	-2,6%	-3,5%	-3,5%	-2,4%	+0,4%	2 936
	2A	3 605	-2,7%	-3,7%	-3,7%	-3,2%	+0,2%	1 016
	2B	5 279	-2,5%	-3,3%	-3,4%	-1,9%	+0,6%	1 920
	France métropolitaine	1 587 607	-2,5%	-2,4%	-4,2%	-3,0%	-2,3%	389 779
SAU moyenne/exploitation	Corse	15,1	+2,7%	+2,8%	+5,9%	+2,7%	-0,5%	56,9
	France métropolitaine	18,8	+2,4%	+2,1%	+4,1%	+2,3%	+2,2%	68,6

Sources : Recensements agricoles

### Evolution du nombre d'exploitations en Corse



Sources : Recensements agricoles

# POPULATION & EMPLOI

Le volume de travail de la main d'œuvre permanente dans les exploitations corses s'élève à 4 530 équivalents-temps plein (ETP) en 2020. Elle reste essentiellement familiale (pour les trois quarts), même si la part des salariés familiaux baisse ces dernières années, au profit des salariés non familiaux.

La viticulture et l'arboriculture restent les secteurs les plus employeurs de main d'œuvre agricole sur l'île, avec 40 % de l'emploi total des exploitations (englobant les saisonniers).

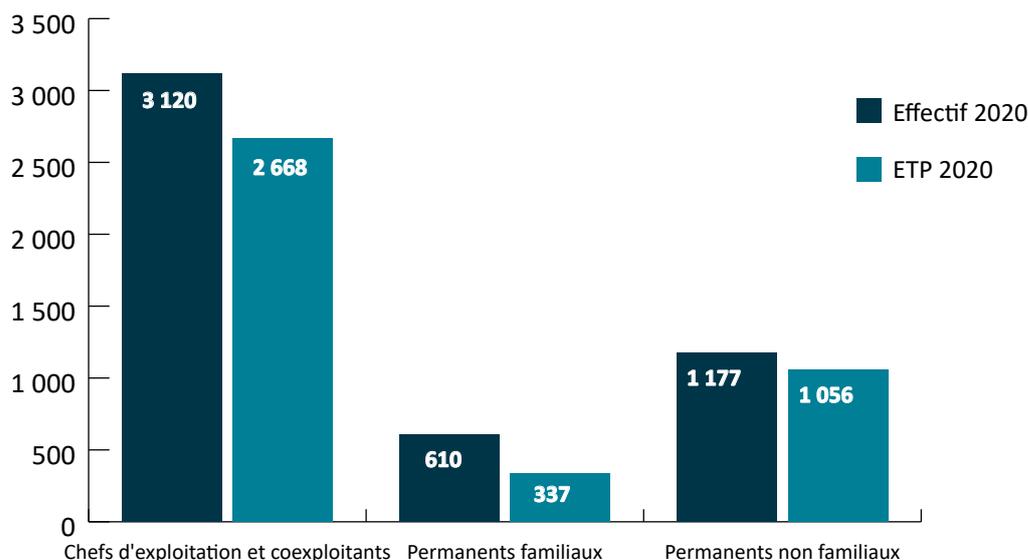
Bon an mal an, plus d'une centaine de nouveaux exploitants s'installent, la moitié environ bénéficiant de la dotation jeune agriculteur (DJA) : 114 installations en 2021 pour 58 DJA (dont un tiers des bénéficiaires sont des femmes).

## MAIN D'OEUVRE

### Une main d'œuvre essentiellement familiale.

#### Main d'œuvre agricole permanente 2020

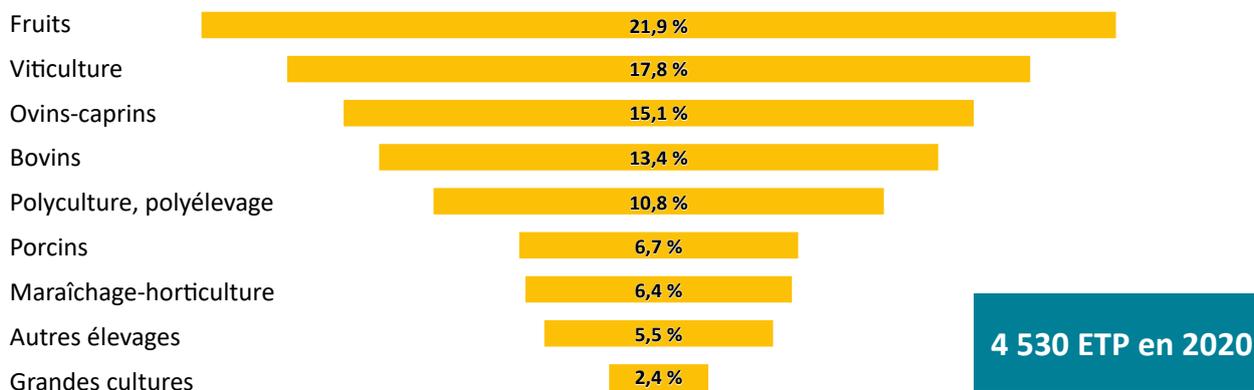
**ETP** : équivalent temps plein. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an.



Source : Recensement agricole 2020 (données définitives)

### La viticulture et l'arboriculture restent les principaux employeurs.

#### L'emploi agricole total par grands secteurs (en ETP)



\* y compris les saisonniers

Source : Agreste - Bilan annuel de l'emploi agricole – résultats 2020

## LES NOUVEAUX AGRICULTEURS

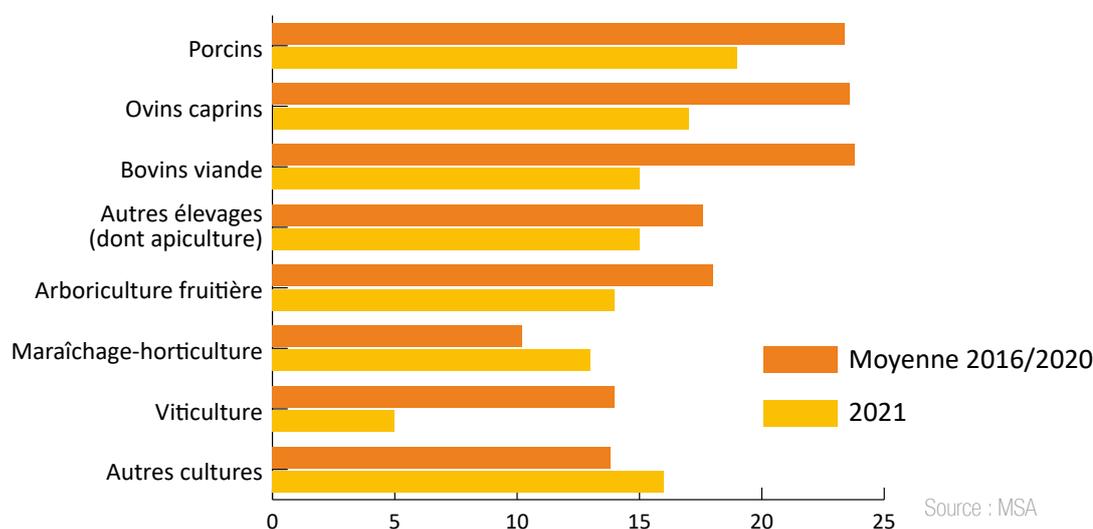
### Evolution des installations

	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne 2016/2020
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>180</b>	<b>136</b>	<b>122</b>	<b>114</b>	<b>144</b>
≤ 40 ans	118	142	93	74	77	100
> 40 ans	45	38	43	48	37	44



Source : MSA

### Installations 2021 par orientation (nombre)



Source : MSA

En 2021, près de six installations sur dix sont en production animale. Une sur quatre se fait en maraîchage ou en arboriculture. Peu d'installations en viticulture en 2021.



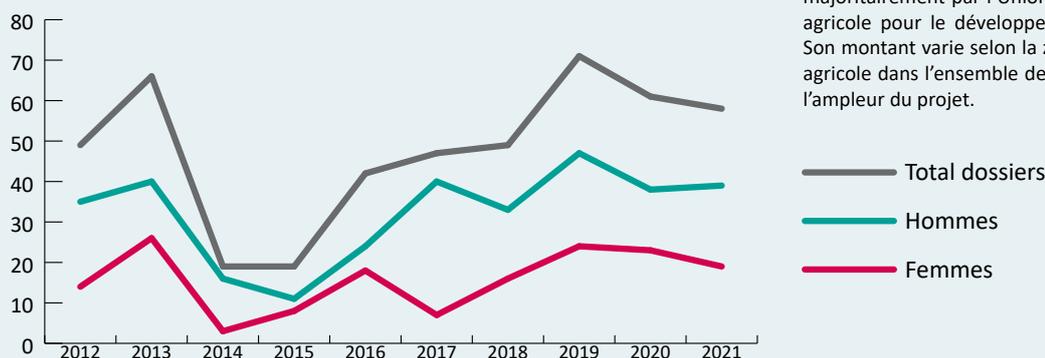
## FOCUS : LES INSTALLATIONS AIDÉES (DOTATION JEUNE AGRICULTEUR)

### La moitié des nouveaux agriculteurs bénéficient de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA)\*

#### Nombre de dossiers de demandes de DJA passés en CTOA

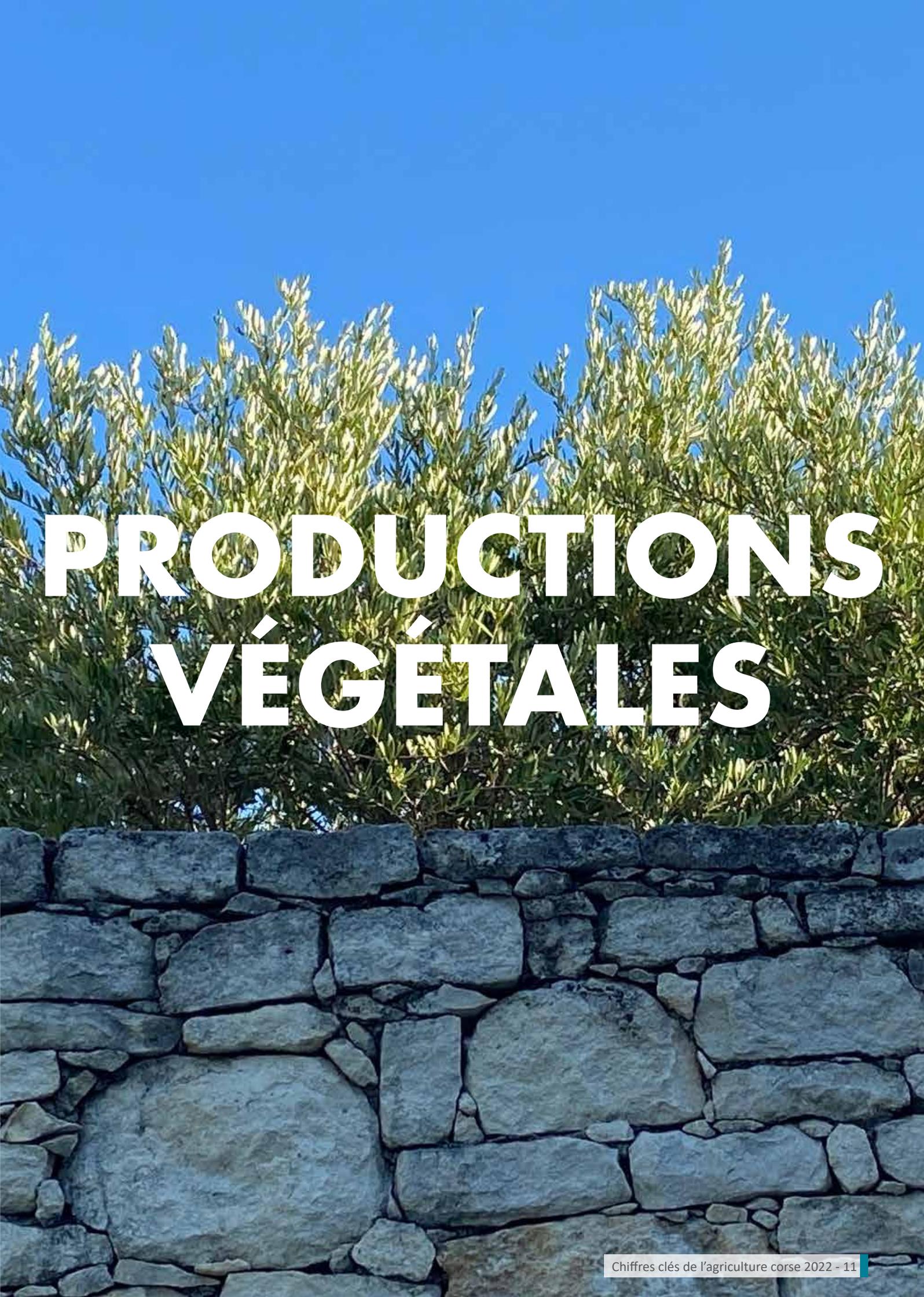
	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>49</b>	<b>71</b>	<b>61</b>	<b>58</b>
2A	25	21	24	25	25
2B	22	28	47	36	33

Source : DRAAF de Corse (SRAF)



La Dotation Jeune Agriculteur est une aide en capital financée majoritairement par l'Union Européenne (via le Fonds européen agricole pour le développement rural – FEADER) et par l'Etat. Son montant varie selon la zone d'installation, la part de l'activité agricole dans l'ensemble des revenus professionnels, la nature et l'ampleur du projet.

— Total dossiers  
— Hommes  
— Femmes

A photograph of olive trees with green leaves and small white flowers, set against a clear blue sky. In the foreground, there is a rustic stone wall made of grey, irregularly shaped stones. The text 'PRODUCTIONS VÉGÉTALES' is overlaid in large white letters across the middle of the image.

# PRODUCTIONS VÉGÉTALES

# CLÉMENTINE



## CONTEXTE

Si la pluie a malmené les producteurs et les metteurs en marché en 2021, la qualité est au rendez-vous. Les calibres étant nettement plus gros que l'an passé, le tri a été moindre (autour de 10%) et la commercialisation facilitée.

## PRODUCTION

La campagne a débuté dans la 2<sup>e</sup> quinzaine d'octobre, avec le ramassage des variétés précoces, pour s'achever autour du 15 janvier pour les derniers fruits commercialisés. La proportion de petits calibres 4 et 5 est majoritaire, résultat d'une nouaison satisfaisante au printemps et d'une importante charge des arbres en nombre de fruits. Quelques problèmes de tenue du fruit (manque de maturité, pourriture et affaissement cellulaire) sont apparus en novembre en raison des fortes pluies et de l'arrivée tardive des températures hivernales. Chaleur et humidité affectent en effet cet agrume fragile, en termes de conservation plus que de qualité gustative, les fruits s'étant révélés très juteux cette année.

Source : Réseau des nouvelles des marchés – bilan de campagne



### Les producteurs Adhérents APRODEC

2017	2018	2019	2020	2021
149	167	172	181	180

Source : APRODEC



### Surfaces productives

		ha	
Nombre d'exploitations en ayant (2020)		2020	2021
		219	1 480
dont adhérents APRODEC		1 431	1 460

Sources : RA 2020, Agreste-SAA, APRODEC



### Prix moyen départ station (en euros) Catégorie IGP - hors label bio

2017	2018	2019	2020	2021
2,00	1,96	2,32	2,22	2,21

Source : AOP fruits de Corse



	2017	2018	2019	2020	2021
Producteurs	23	26	40	46	48
Surfaces (ha) y c. en conversion	154	167	253	291	329

Source : Agence bio

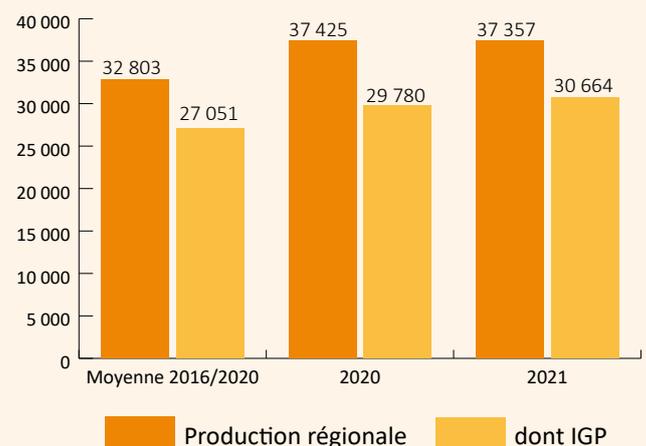
## COMMERCIALISATION

La saison 2021-2022 ne déroge pas aux schémas des cinq précédentes avec des prix rémunérateurs pour l'ensemble de la filière. Dès la dernière semaine de novembre, les cours adoptent un comportement ferme et très linéaire pour le reste de la campagne.

A signaler, le projet de construction de deux usines de valorisation des produits non conformes à la commercialisation (6 000 tonnes annuelles environ). Jusqu'à présent exportés (seulement en partie) sur le continent pour être traités, ces volumes seront transformés sur place en produits à forte valeur ajoutée tels jus, confiture, fruits congelés à destination de la restauration.

### Volumes produits (en tonnes)

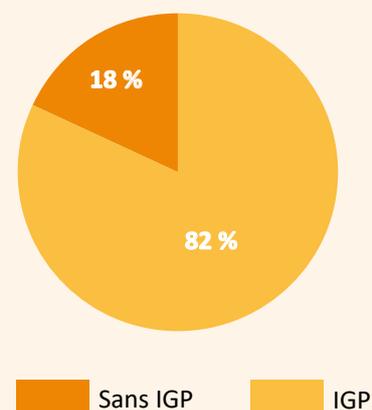
Comparaison et évolution des volumes



Sources : Agreste-SAA, APRODEC



En 2021, la production IGP représente 82 % des volumes



Sources : Agreste-SAA, APRODEC

# POMELO



## CONTEXTE

Le pomelo corse est une filière en pleine expansion, avec une hausse du nombre d'adhérents à l'Association de promotion et de défense de la clémentine corse – APRODEC - (+ 10 en un an) et de leurs surfaces (+ 15%). Présent sur les étals à la fin de l'hiver, ce produit permet de prolonger la saison des agrumes pour les exploitants.

## PRODUCTION

La production dépasse pour la première fois les 7 000 tonnes en 2021.

La part de la production en IGP poursuit sa progression et représente 79 % des volumes en 2021 pour seulement deux tiers en 2020 et un peu plus de la moitié les années précédentes.

## COMMERCIALISATION

La quasi totalité de la production corse de pomelos est commercialisée hors de Corse (97%). La demande est soutenue. Elle est dirigée vers la grande distribution sur le continent, mais les pays du Benelux sont aussi demandeurs. En 2021, le prix de vente départ station augmente de 10 % par rapport à l'année dernière, pour s'établir à 1,55 euros le kilo. Il était encore de 1 euro en 2017.



### Les producteurs Adhérents APRODEC

2017	2018	2019	2020	2021
32	36	42	46	56

Source : APRODEC



### Surfaces productives

Nombre d'exploitations en ayant (2020)	ha	
	2020	2021
	60	185
dont adhérents APRODEC	167	182

Sources : RA 2020, Agreste-SAA, APRODEC



### Prix moyen départ station (en euros) Hors label bio

2017	2018	2019	2020	2021
1,01	1,27	1,33	1,40	1,55

Source : AOP fruits de Corse

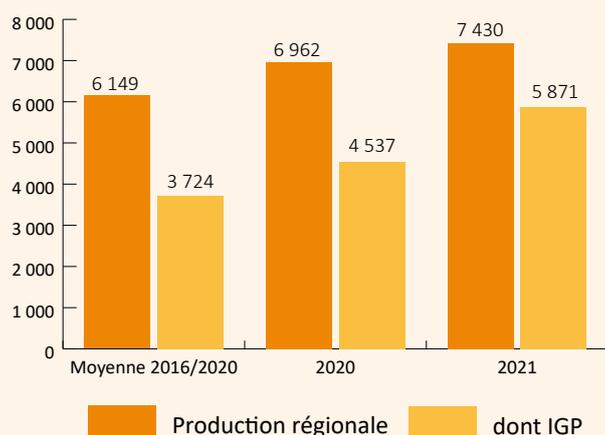


	2017	2018	2019	2020	2021
Producteurs	17	21	22	21	23
Surfaces (ha) y c. en conversion	87	87	93	96	96

Source : Agence bio

## Volumes produits (en tonnes)

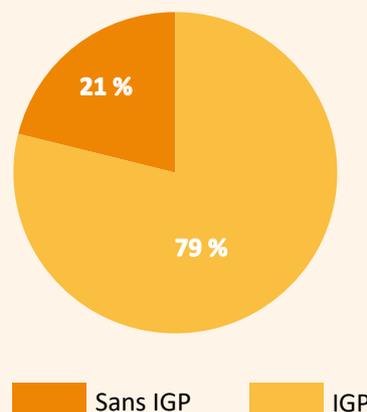
Comparaison et évolution des volumes



Sources : Agreste-SAA, APRODEC



En 2021, la production IGP représente 79 % des volumes



Sources : Agreste-SAA, APRODEC



## CONTEXTE

Depuis l'obtention de l'IGP, en mars 2020, moins de la moitié des producteurs ont pu s'inscrire dans ce signe officiel de qualité (Cf. Tableau Adhérents APRODEC). La raison en est la capacité limitée de conditionnement dans l'unique station insulaire, pour être aux normes du cahier des charges de la nouvelle appellation. Les projets d'investissements futurs en la matière laissent augurer une montée en charge et un rattrapage assez rapide.

La filière mise aussi sur l'agriculture biologique : 40 % des exploitants possédant des cultures de kiwi y sont engagés, pour des surfaces avoisinant la moitié des superficies régionales.

Source : APRODEC

## PRODUCTION

2021 marque donc la première véritable récolte pour le kiwi de Corse IGP, après sa reconnaissance en mars 2020. Avec 1 279 tonnes récoltées, dont plus de 40 % en IGP, il s'agit d'une récolte satisfaisante, avec un froid suffisant cet hiver. Les calibres sont bons, sans sur-quantités de petits fruits.

La récolte du kiwi en Corse s'est achevée fin novembre.



### Les producteurs Adhérents APRODEC

2017	2018	2019	2020*	2021
23	25	25	11	8

Source : APRODEC

\* A partir de 2020, habilités IGP



### Surfaces productives

Nombre d'exploitations en ayant (2020)	ha	
	2020	2021
	54	204
dont adhérents APRODEC	49	38

Sources : RA 2020, Agreste-SAA, APRODEC



### Prix moyen départ station (en euros) Hors label bio

2017	2018	2019	2020	2021
0,92	1,20	1,25	1,32	1,48

Source : AOP fruits de Corse

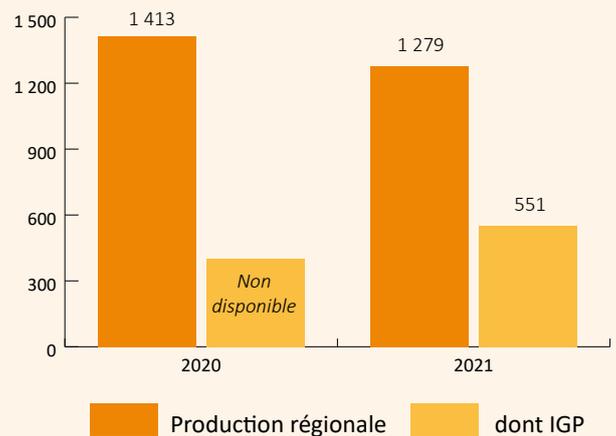


	2017	2018	2019	2020	2021
Producteurs	13	14	19	20	22
Surfaces (ha) y c. en conversion	53	63	87	98	96

Source : Agence bio, série révisée

## Volumes produits (en tonnes)

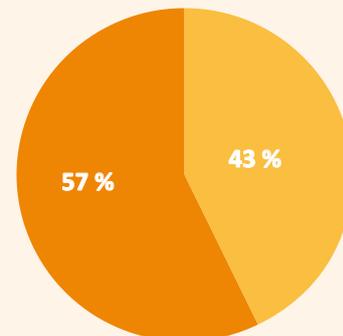
Comparaison et évolution des volumes



Sources : Agreste-SAA, APRODEC



En 2021, la production IGP représente 43 % des volumes



Sans IGP IGP

Sources : Agreste-SAA, APRODEC

# OLIVES



## CONTEXTE

Pour l'ensemble des oléiculteurs du territoire corse, c'est une année particulièrement difficile avec des pertes de production importantes, jusqu'à des pertes totales de récolte liées à des conditions climatiques éprouvantes : un déficit de précipitation important dès le mois de mars, un coup de froid, suivi d'une soudaine hausse des températures. La longue sécheresse de cette année a atténué le développement des fruits.

## PRODUCTION

Après une année 2020 exceptionnelle en quantité et en qualité de fruit, cette année 2021 est déficitaire pour la grande majorité des oléiculteurs. Les 789 tonnes récoltées représentent un tiers de la production de l'année précédente et la moitié par rapport à la moyenne des cinq dernières années.

Aux conditions climatiques difficiles, se sont ajoutées des difficultés sanitaires majeures. Très tôt, dès le début du mois de juin, la pression de la mouche de l'olive a été très forte dans

certaines zones puis s'est intensifiée, avec des niveaux record de capture dans les pièges d'observation : plus de 100 mouches par jour à certaines périodes en bord de mer (Balgagne, Nebbiu, Cap Corse). Rapidement, des vergers non traités ont perdu tout potentiel de récolte.

Un autre ravageur très discret mais remarqué pour l'importance des dégâts qu'il engendre : le *rhynchite*, ou charançon de l'olivier. La réalisation de comptage a permis de constater jusqu'à 70 % de perte de récolte sur certaines parcelles.

Le rendement à l'huile est très correct, au-dessus de la moyenne pour la variété Ghjermana, pour une récolte mi-octobre, avec un bon potentiel organoleptique.



### Les producteurs Adhérents APRODEC

2017	2018	2019	2020	2021
176	179	186	175	157

Source : SIDOC



### Surfaces productives

Nombre d'exploitations en ayant (2020)	ha	
	2020	2021
	489	2 127
dont surfaces AOP	637	474

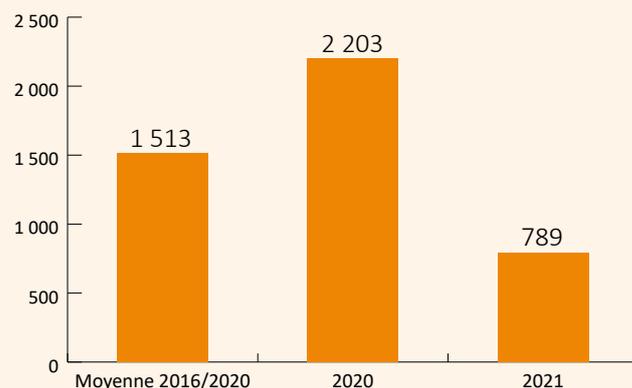
Sources : RA 2020, Agreste-SAA, SIDOC



	2017	2018	2019	2020	2021
Producteurs	67	79	84	96	107
Surfaces (ha) y c. en conversion	236	274	326	354	401

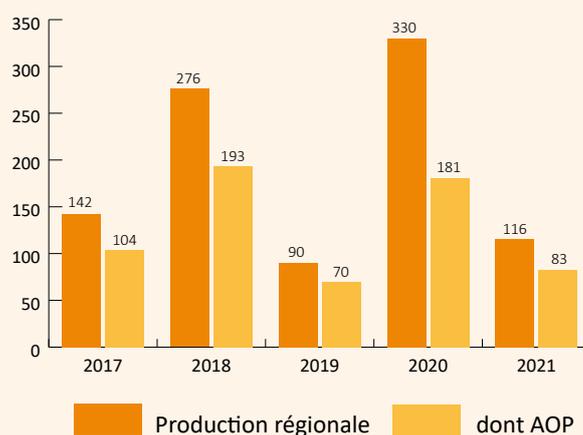
Source : Agence bio

## Volumes produits (en tonnes) Fruits



Sources : Agreste-SAA

## Huile



Source : SIDOC

## CONTEXTE

Les pluies se sont concentrées sur les mois de décembre et janvier, faisant espérer une bonne alimentation hydrique au débourrement. Cependant, ces épisodes pluvieux se sont raréfiés, n'ayant pas permis aux sols d'atteindre leur taux de remplissage maximal. Un épisode de gel début avril est venu entamer de façon très localisée le potentiel de récolte sur certaines zones et parcelles, plus particulièrement en Corse du Sud (Figari, Sartène, Cauro) et dans une moindre mesure à Patrimonio. Les températures fraîches qui ont suivies n'ont pas aidé la végétation à repartir.

A partir du mois de juin, une absence quasi-totale de précipitation perdue jusqu'aux vendanges. Ces conditions climatiques ont permis l'arrêt de l'évolution du mildiou ainsi qu'une

Source : APRODEC



### Nombre de déclarations de récolte

Les producteurs de raisins destinés à la vinification ainsi que les producteurs de moult ou de vins déclarent chaque année aux autorités nationales compétentes les volumes de produits issus de la dernière récolte. Une déclaration doit être établie pour chaque exploitation distincte, soumises à une gestion unique au sens des articles 8 et 9 du règlement (CE) n°436/2009 du 26 mai 2009.

2017	2018	2019	2020	2021
276	285	291	293	297

Source : DGDDI



### Surfaces productives (en ha)

2017	2018	2019	2020	2021
5877	5884	6003	6 048	6 040
<i>dont AOP</i>				
2 807	2 799	2 978	3 057	3 126
<i>dont IGP</i>				
2 788	2 766	2 824	2 767	2 709
<i>dont sans IG</i>				
282	319	201	224	205

Source : Agreste-SAA



	2017	2018	2019	2020	2021
Producteurs	59	78	93	99	113
Surfaces (ha) y c. en conversion	1 012	1 394	1 698	1 878	2069

Source : Agence bio

qualité de floraison plutôt favorable dans l'ensemble. Cependant, l'absence de pluies a impacté le grossissement des baies où les grappes sont restées petites à moyenne, plus particulièrement sur les cépages sensibles comme le Sciaccarellu et le Grenache. Les vendanges se sont déroulées de fin août à début octobre pour les cépages tardifs.

## PRODUCTION

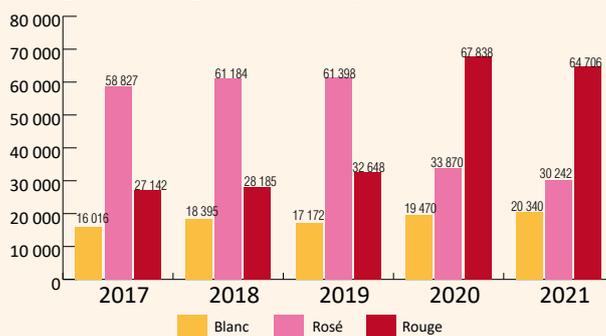
Avec 345 535 hectolitres, la production 2021 est en recul de 11 % sur la très bonne campagne précédente, mais conforme à une année moyenne. La baisse atteint 5 % en AOP, mais touche particulièrement les appellations du sud (-15 à 20 % pour Ajaccio, Sartène ou Porto-Vecchio, jusqu'à -40 % pour Figari)

### Volumes produits (en hl)

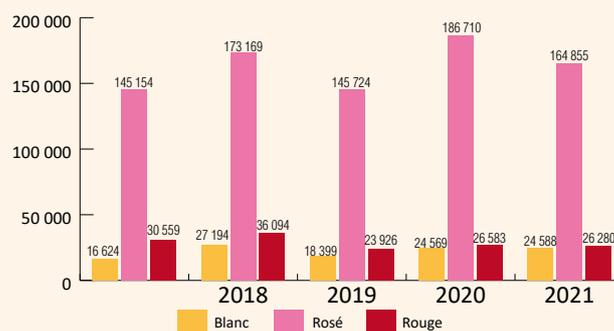
Production totale 2021 :

AOP : 115 288 hl – IGP : 215 723 hl – sans IG : 14 524 hl

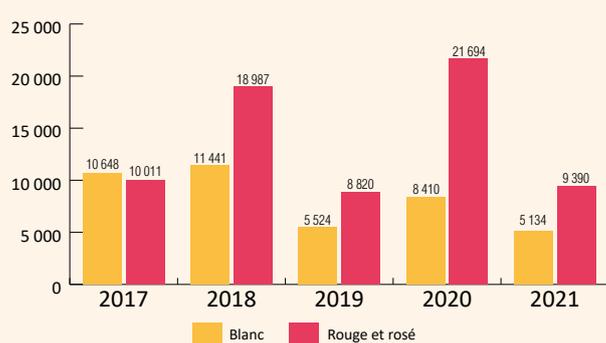
#### AOP : production par couleur (hl)



#### IGP : production par couleur (hl)



#### Sans IG : production par couleur (hl)



Sources : Agreste-SAA



## PRODUCTION EN AOP

### Superficie par appellation (en ha)

	2017	2018	2019	2020	2021
Patrimonio	435	434	428	421	451
Ajaccio	250	263	257	259	272
Muscato du Cap Corse	64	56	56	41	46
Calvi	238	237	307	274	264
Coteaux du Cap Corse	28	31	32	33	33
Porto-Vecchio	84	85	85	94	83
Figari	136	129	145	150	159
Sartène	222	206	224	256	253
Vin de Corse	1 350	1 358	1 444	1 529	1 564
<b>Total</b>	<b>2 806</b>	<b>2 799</b>	<b>2 977</b>	<b>3 057</b>	<b>3 126</b>

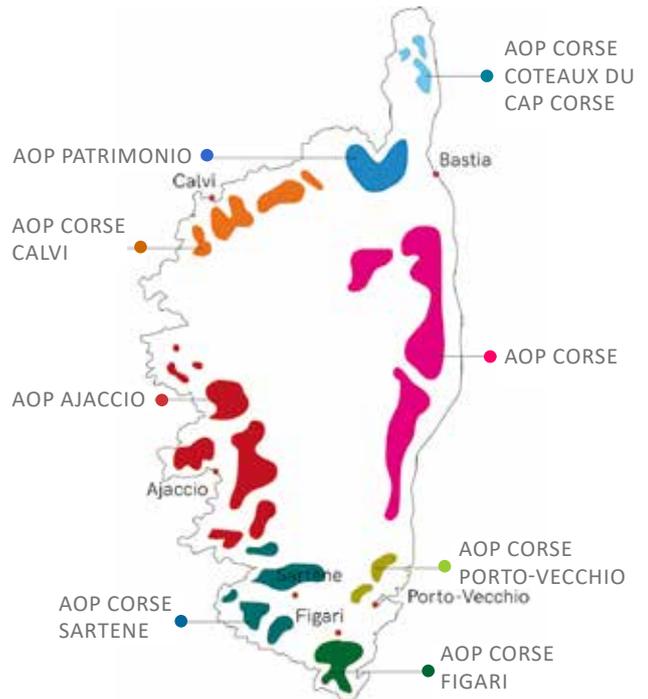
Source : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse

### Production par appellation (en hl)

	2017	2018	2019	2020	2021
Patrimonio	14 558	13 904	15 115	14 692	14 158
Ajaccio	6 074	7 466	7 335	8 150	6 845
Muscato du Cap Corse	1 225	688	740	489	789
Calvi	6 454	8 966	7 783	8 826	8 693
Coteaux du Cap Corse	890	954	975	959	1 107
Porto-Vecchio	2 866	3 197	2 507	2 914	2 503
Figari	4 352	5 056	4 581	5 945	3 364
Sartène	7 985	7 721	7 621	10 030	8 121
Vin de Corse	57 681	59 812	64 561	69 104	69 707
<b>Total</b>	<b>102 085</b>	<b>107 764</b>	<b>111 218</b>	<b>121 109</b>	<b>115 288</b>

Source : Conseil Interprofessionnel des Vins de Corse

### Les AOP corses



### DISPONIBILITÉ PAR SIGNE DE QUALITÉ

= stocks des années antérieures + production de l'année

	2017	2018	2019	2020	2021
AOP	101 020	166 112	180 889	198 258	194 609
IGP/VDP	190 991	283 496	277 963	297 092	282 305
VSIG/VDT	12 377	49 672	46 723	63 189	41 794
<b>Disponibilités totales</b>	<b>304 388</b>	<b>499 280</b>	<b>505 575</b>	<b>558 539</b>	<b>518 708</b>

Source : douanes.gouv.fr/Datadouane

# FRUITS D'ÉTÉ

## CONTEXTE

Malgré des précipitations correctes en novembre 2020, le cumul pluviométrique sur la période hivernale 2020-2021 a été inférieur aux normales : les réserves du sol ne se sont pas rechargées à leur maximum.

Dans l'ensemble, la floraison des pêchers, abricotiers et pruniers s'est déroulée dans de bonnes conditions climatiques limitant ainsi les contaminations fongiques.

Le déficit hydrique s'est poursuivi le reste de la saison et a été d'autant plus marqué en été, malgré un épisode orageux sur le secteur de Casinca en juillet (orage le 15 juillet). Ces pluies ont causé plus de dégâts sur les récoltes qu'elles n'ont été profitables pour recharger le sol.

Sur le plan sanitaire, la pression de la mouche méditerranéenne (*Ceratitis capitata*), a été moyenne à forte selon les

Source : Bilan de campagne 2021 BSV arboriculture (CRA Corse).

vergers et les secteurs de production. Quelques pêcheurs et un verger d'abricotiers ont été particulièrement touchés, avec une intensité des dégâts importante, engendrant une perte de récolte (piqûre des fruits en amont de la maturité).

## PRODUCTION

Les variétés très précoces ont démarré avec un léger retard. Tout comme la saison précédente, les récoltes ont débuté plus tôt sur les autres bassins de production dans le Sud Est de la France. Les chantiers de récolte sur l'île se sont terminés fin août pour les variétés tardives, avec une avance d'une dizaine de jours par rapport aux autres bassins de production.

Compte tenu du contexte, les volumes produits chutent par rapport à l'année précédente : d'un tiers en abricot, d'un quart en nectarines et brugnons et de 10 % en pomme. Seules les pêches maintiennent leurs volumes.



### Les producteurs Adhérents APFEC

	2017	2018	2019	2020	2021
	20	19	18	17	17

Source : APFEC



### Surfaces productives

	Nombre d'exploitations en ayant (2020)	ha	
		2020	2021
Abricots	26	47	46
Pêches		200	200
Nectarines et brugnons	35	115	116
Prunes bouche	19	41	41
Pommes	40	48	48

Sources : RA 2020, Agreste-SAA



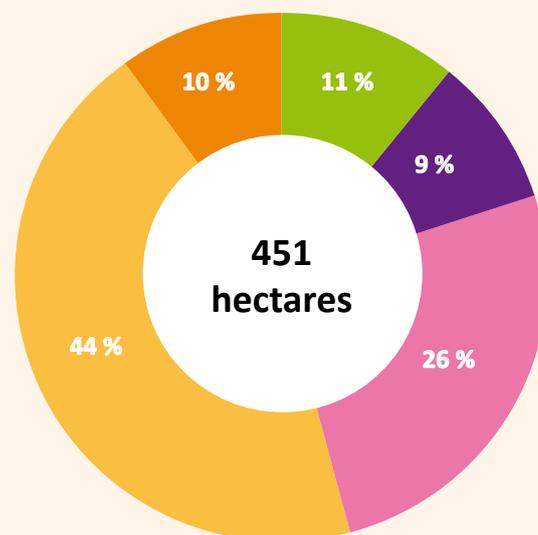
	2017	2018	2019	2020	2021
Producteurs	26	24	23	23	25
Surfaces (ha) y c. en conversion	26	31	32	34	35

Source : Agence bio



## FOCUS : SURFACES ET PRODUCTIONS

### Répartition des surfaces en 2021



- abricots
- paves, nectarines et brugnons
- prunes de bouches
- pêches
- pommes

Sources : Agreste-SAA

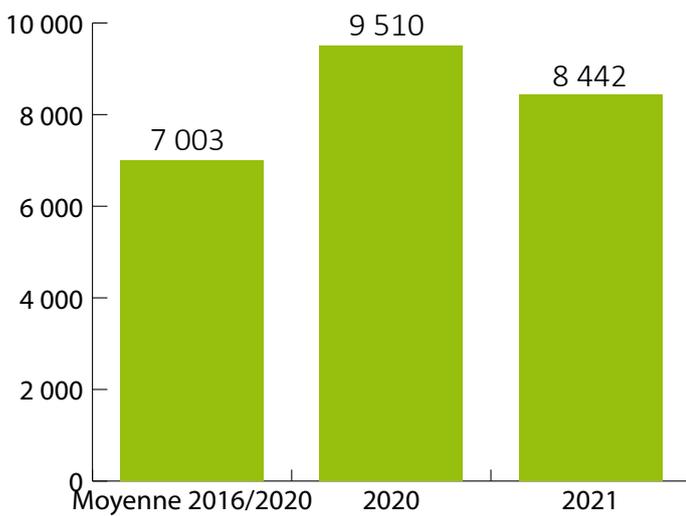


## Volumes produits (en tonnes)

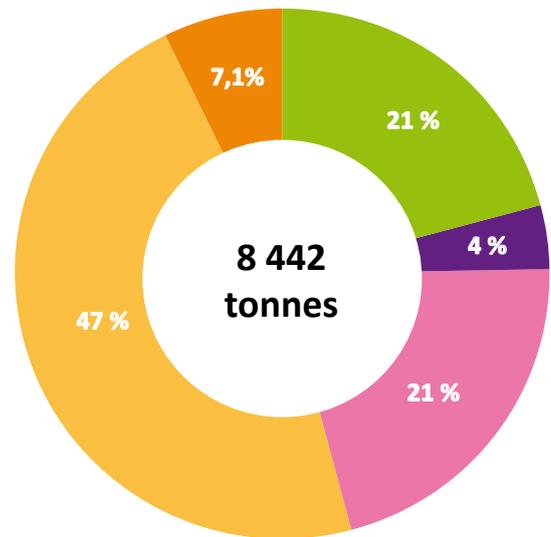
	Moyenne 2016/2020	2020	2021
Abricots	574	940	602
Pêches	3 108	4 000	4 000
Nectarines et brugnon	1 219	2 300	1 757
Prunes bouche	345	350	346
Pommes	1 757	1 920	1 737

Sources : Agreste-SAA

## Evolution du tonnage total



## Répartition des volumes en 2021



■ abricots    ■ pavies, nectarines et brugnon    ■ prunes de bouches  
■ pêches    ■ pommes

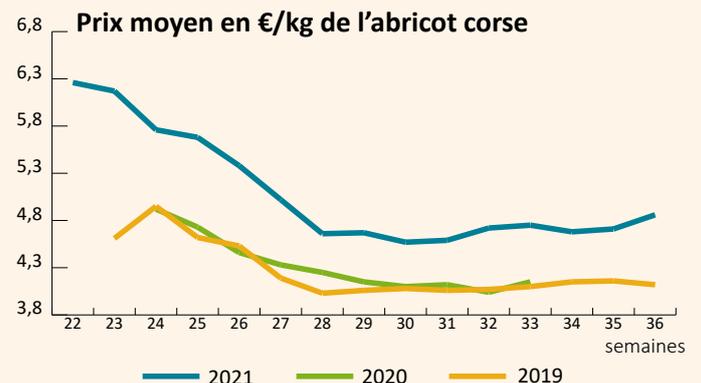


## FOCUS SUR LES PRIX À LA CONSOMMATION : L'ABRICOT

Après un cours soutenu en début de campagne, le prix baisse jusqu'à la semaine 28 (semaine du 15 juillet) puis remonte pour atteindre 4,86 € en fin de campagne.

Prix moyen 2021 : 4,98 € / kg - Prix moyen 2020 : 4,27 € /kg - Prix moyen 2019 : 4,32 € /kg  
 Le prix moyen 2021 est supérieur de 16 % par rapport à 2020

L'abricot d'origine corse représente 71 % des 508 relevés de prix, l'origine «Espagne», 8 % et l'origine «France 21%.  
 Prix moyen 2021 de l'abricot d'origine Espagne : 4,95 €/kg  
 Prix moyen 2021 de l'abricot d'origine France : 5,21 €/kg (peu de produits sur le marché en raison d'un épisode de gel tardif).



Source : Observatoire des prix en GMS Corses

# MARAÎCHAGE

## CONTEXTE

Le début de campagne est toujours marqué en mars par la crise sanitaire CoVID19. Le recrutement des saisonniers étrangers a été plus simple que l'an passé, toutefois des difficultés persistent à recruter localement, faute de candidats.

Plusieurs producteurs qui avaient modifiés leurs circuits de commercialisation lors du confinement de 2020, en mettant en place la vente de panier en drive et en livraison, ont maintenu et même développé ce type de vente directe. Pour alimenter ces circuits courts, certains de ces producteurs, qui menaient deux à trois cultures, ont choisi de se diversifier et produisent dorénavant plus de dix légumes.



### Les producteurs Adhérents OMC

2017	2018	2019	2020	2021
65	61	61	61	64

Source : Organisation des maraîchers de Corse

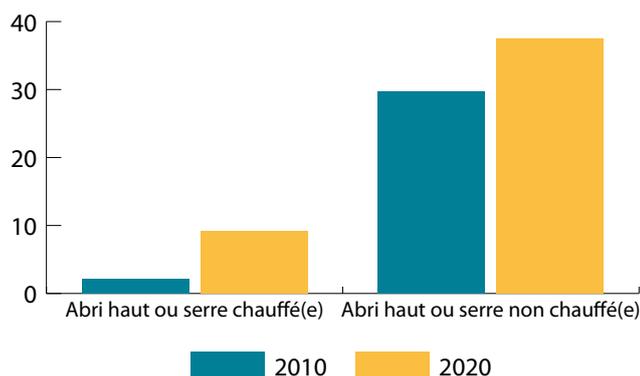


### Principales superficies développées

	Nombre d'exploitations en ayant (2020)	ha	
		2020	2021
Tomate	186	67	67
Concombre	111	13	11
Aubergine	141	27	27
Courgette	166	75	75
Melon	119	150	150
Pastèque	85	29	29
Salade	107	47	47
Fraise	92	32	30

Sources : RA 2020, Agreste-SAA

## Evolution des cultures sous serre ou abri haut (ha)



Source : Recensements agricoles 2010 et 2020

## PRODUCTION

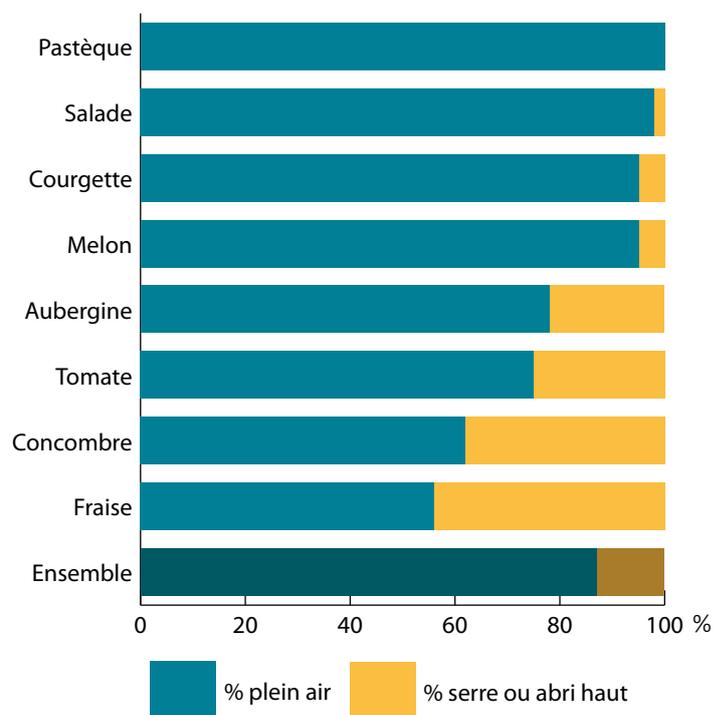
On constate ces dernières années une hausse des plantations en tomate, aubergine, courgette et fraise. Côté rendement, ils ont été conformes aux habitudes de saison, avec, comme depuis des années à partir du 15 août, un manque de production, en raison des fortes chaleurs qui s'accroissent d'année en année et des températures élevées sur la durée.

## COMMERCIALISATION

Les volumes globaux récoltés sont conformes à une année moyenne. En termes de rémunération, le constat est plus mitigé. Une grande partie de la gamme s'est écoulée à des cours corrects mais les prix payés aux producteurs en aubergine, courgette, pastèque ou tomate coeur-de-boeuf ont été décevants.

Source : OMC – Bilan de campagne printemps/été 2021

## Part des modes de conduite en 2020



Sources : Agreste-SAA

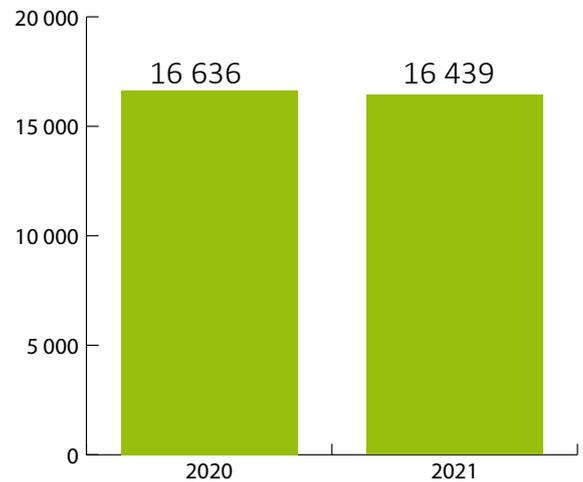


## Volumes produits (en tonnes)

	Moyenne 2016/2020	2021
Tomates	5 004	5 600
Concombre	738	601
Aubergine	365	524
Courgette	992	1 500
Melon	3 559	3 024
Pastèque	1 411	1 160
Salade	1 115	1 137
Fraise	586	872

Sources : Agreste-SAA

## Evolution du tonnage total



Sources : Agreste-SAA



	2017	2018	2019	2020	2021
Producteurs	65	74	85	101	105
Surfaces (ha) y c. en conversion	68	83	106	120	114

Source : Agence bio



## FOCUS SUR LES PRIX À LA CONSOMMATION : ZOOM SUR LA GAMME TOMATES

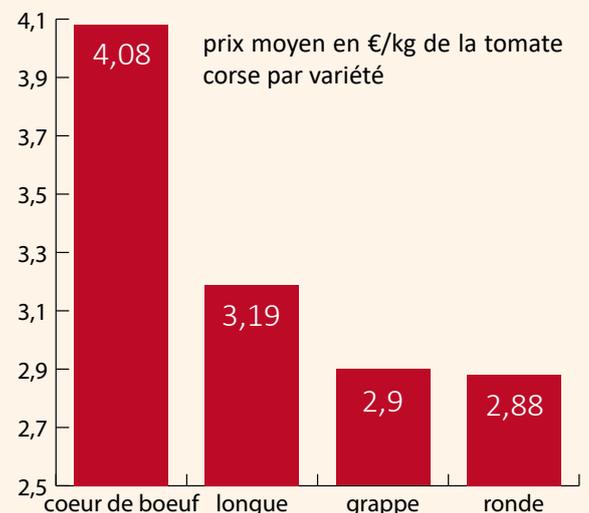
Le bilan de campagne est décevant, avec des cours mal orientés du début à la fin de la campagne. La concurrence est accrue et les conditions climatiques n'ont pas été optimales pour la consommation. La tomate coeur de boeuf se conservant moins bien que les autres gammes, les ventes doivent être rapides, cette pression impactant les prix.

Les tomates rondes d'origine corse représentent, sur la campagne plus de 80 % des prix relevés. La concurrence provient essentiellement la tomate d'origine française.

Prix moyen tomate d'origine française : 2,91 €/kg

Prix moyen de la tomate d'origine Corse : 2,88 €/kg

Source : Observatoire des prix en GMS CorSES



# CHÂTAIGNE



## CONTEXTE

Les conséquences sanitaires néfastes du *Cynips*, parasite venu d'Asie, qui affecte les châtaigneraies de l'île depuis 2010, commencent à s'atténuer.

La raison de cette amélioration est l'introduction depuis 2014 d'un prédateur naturel du *cynips*, le *Torymus sinensis*, insecte, également en provenance d'Asie. Au bout de quelques années, sa grande efficacité est constatée : dans la majorité des communes castanéicoles, le taux d'infestation est descendu à moins de 30%. Néanmoins, s'il permet de lutter efficacement contre le *cynips*, le *Torymus sinensis* ne peut à lui seul engendrer l'éradication du parasite. Mais l'équilibre qui se met en place entre les deux espèces devrait permettre de maintenir la production de châtaigne.



### Les producteurs

Nombre d'opérateurs de la filière

2017	2018	2019	2020	2021
81	84	85	87	92
<i>dont nombre de déclarations de récolte en AOP</i>				
71	73	69	72	74
<i>dont nombre de transformateurs en AOP</i>				
43	31	nd	49	54

Source : ODG AOP Farina Castagnina Corsa



### Surfaces productives (en ha)

2017	2018	2019	2020	2021
1 350	1 370	1 380	1 390	1 385
<i>Surfaces totales AOP</i>				
642	674	696	708	722
<i>dont surfaces productives en AOP</i>				
383	376	633	645	595

Sources : Agreste-SAA, ODG AOP Farina Castagnina Corsa



### Prix moyen départ station (en euros) Farine de châtaigne AOP, commerces

2017	2018	2019	2020	2021
15	15	19	20	20

Source : ODG AOP Farina Castagnina Corsa



	2017	2018	2019	2020	2021
Producteurs	47	50	54	56	60
Surfaces (ha) y c. en conversion	883	935	918	958	1 377

Source : Agence bio, série révisée

## PRODUCTION

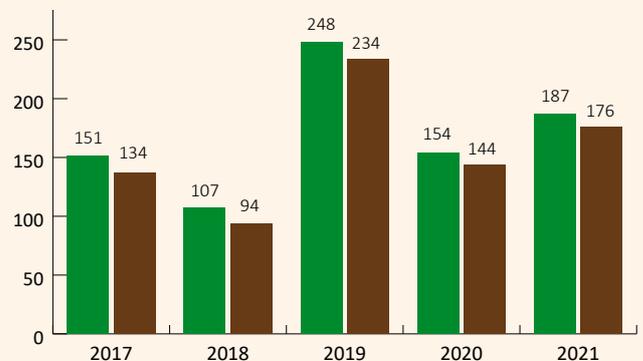
Malgré la sécheresse, les volumes de production de cette année sont en nette progression, avec une augmentation de 64% de farine de châtaigne en AOP. Pour la première fois depuis 2012, la barre des 50 tonnes est à nouveau franchie.

La production en agriculture biologique suit la tendance, avec une augmentation de 44% des surfaces, qui dépassent dorénavant les mille hectares.

Source : APRODEC

## Volumes produits (en tonnes)

### Fruits



■ Production régionale ■ dont AOP

### Farine AOP



Sources : Agreste-SAA, ODG AOP Farina Castagnina Corsa

# AUTRES FRUITS À COQUE



## NOISETTE

Au récent recensement de 2020, 40 exploitations déclaraient un verger de noisetiers. La production régionale va cependant au-delà de ces professionnels, intégrant de nombreux petits propriétaires récoltants, non agriculteurs. Ceux-ci sont adhérents de l'association A Nuciola, qui regroupe les producteurs, professionnels ou non.

Cette année est caractérisée par une diminution de la récolte (- 20%), due aux attaques du nouveau parasite *Halyomorpha halys* (punaise diabolique) et au manque d'eau. Certains producteurs n'ont pas récolté, d'où la baisse drastique du nombre d'adhérents d'A nuciola (dont la production baisse quant à elle d'un tiers).

Les superficies en bio continuent de progresser, elles ont doublé en trois ans.



**Les producteurs**  
Adhérents A Nuciola

2017	2018	2019	2020	2021
137	116	127	130	80

Source : A Nuciola

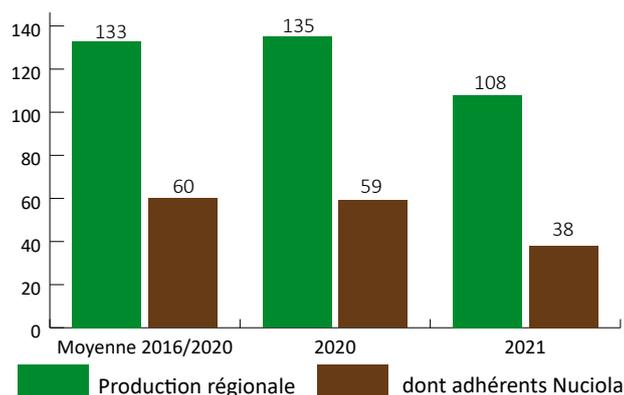


**Surfaces productives**

		ha	
Nombre d'exploitations en ayant (2020)		2020	2021
		40	130
			130

Sources : RA 2020, Agreste-SAA

### Evolution du tonnage total



Sources : Agreste-SAA, A Nuciola



	2017	2018	2019	2020	2021
Producteurs	16	17	24	26	27
Surfaces (ha) y c. en conversion	28	34	52	63	71

Source : Agence bio

## AMANDE

Le verger d'amandiers poursuit sa mutation, avec de nouvelles plantations, qui rentrent peu à peu en production. A contrario, avec la mise à jour des superficies qui ne sont plus productives car trop âgées, le nombre d'adhérents au GIE Corsicamandes est en baisse.

Après une année 2020 déficitaire, les volumes retrouvent leur niveau des années précédentes.

En dépit d'une production française très déficitaire en regard de la consommation, les producteurs corses misent sur la qualité haut de gamme, à travers les variétés Ferragnès, Ferraduel, Lauranne et Mandaline, destinées en majorité à la confiserie, via la coopérative gardoise de Garons.



**Les producteurs**  
Adhérents GIE Corsicamandes

2017	2018	2019	2020	2021
42	30	30	25	23

Source : GIE Corsicamandes

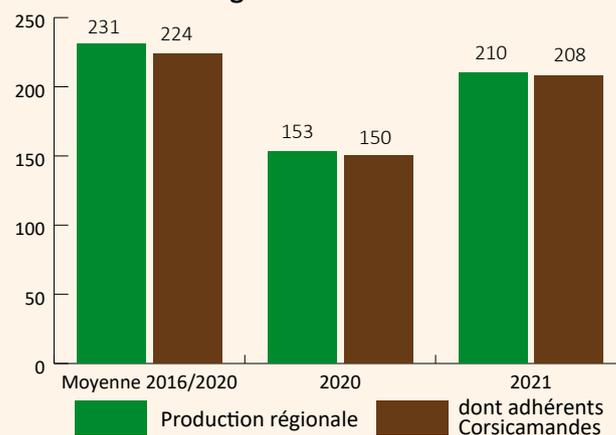


**Surfaces productives**

		ha	
Nombre d'exploitations en ayant (2020)		2020	2021
		50	240
			260

Sources : RA 2020, Agreste-SAA

### Evolution du tonnage total



Sources : Agreste-SAA, GIE Corsicamandes



	2017	2018	2019	2020	2021
Producteurs	13	13	15	14	11
Surfaces (ha) y c. en conversion	78	77	74	77	67

Source : Agence bio

# FOURRAGE



## CONTEXTE

Si la campagne de printemps s'est déroulée dans des conditions climatiques correctes, avec un hiver doux et pluvieux, les températures fraîches de début avril ont affecté les rendements et décalé la première coupe.

Le contexte est bien moins favorable pour la récolte d'automne, après un été particulièrement chaud et sec. Le déficit hydrique perdure jusqu'au mois d'octobre, retardant la réalisation des semis d'automne au mois de novembre. Le retour des pluies dès la Toussaint et la persistance de la douceur ont permis de compenser un peu les pertes. Mais beaucoup d'éleveurs ont dû puiser dans leur stock dès le mois d'octobre, voire acheter des aliments pour le bétail.



## Surfaces (superficies développées en ha) Cultures fourragères

		2020	2021
Fourrages annuels	2A	110	110
	2B	550	550
	<b>CORSE</b>	<b>660</b>	<b>660</b>
Prairies artificielles	2A	100	150
	2B	1 580	1 980
	<b>CORSE</b>	<b>1 680</b>	<b>2 130</b>
Prairies temporaires	2A	565	620
	2B	2 360	2 100
	<b>CORSE</b>	<b>2 925</b>	<b>2 720</b>
<b>Total cultures fourragères</b>	2A	775	880
	2B	4 490	4 630
	<b>CORSE</b>	<b>5 265</b>	<b>5 510</b>

## Surfaces toujours en herbe (STH)

		2020	2021
Prairies naturelles ou semées depuis plus de 6 ans	2A	15 500	15 280
	2B	15 630	15 830
	<b>CORSE</b>	<b>31 130</b>	<b>31 110</b>
STH peu productives (parcours, landes)	2A	54 949	54 649
	2B	102 746	102 323
	<b>CORSE</b>	<b>157 695</b>	<b>156 972</b>
<b>Total STH</b>	2A	70 449	69 929
	2B	118 376	118 153
	<b>CORSE</b>	<b>188 825</b>	<b>188 082</b>

Source : Agreste-SAA



	2017	2018	2019	2020	2021
Producteurs	48	45	50	64	85
Surfaces fourragères hors STH (ha) y c. en conversion	497	498	558	1 086	1 233

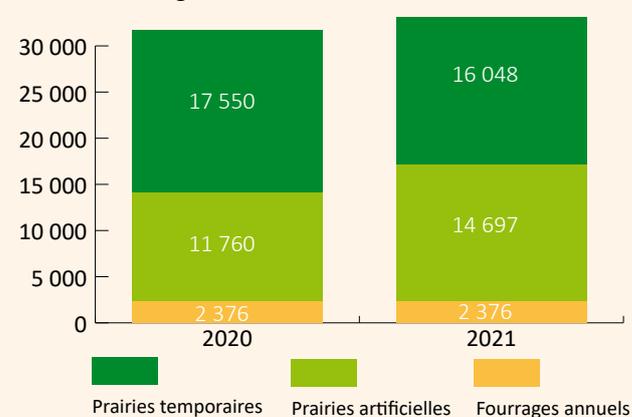
Source : Agence bio, série révisée

## PRODUCTION

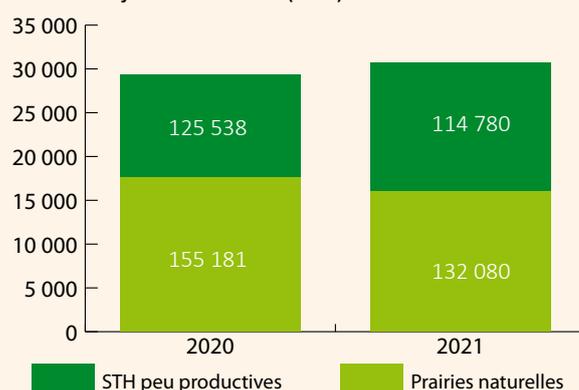
Avec 33 121 tonnes de matière sèche récoltée, la production de cultures fourragères 2021 est en légère progression (+ 4,5%). Cette hausse masque des disparités entre prairies artificielles et temporaires, en raison de l'évolution de leurs superficies respectives.

### Production de matière sèche (en tonnes)

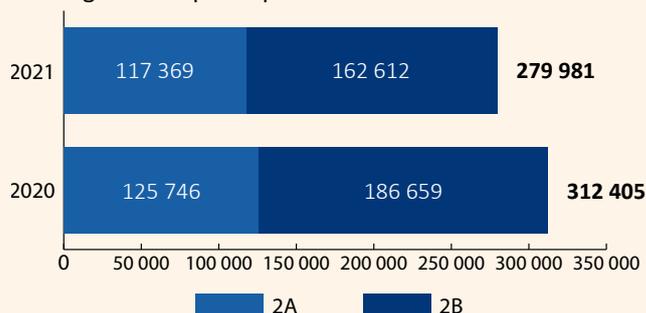
Cultures fourragères



### Surfaces toujours en herbe (STH)



### Fourrages + STH par département



Source : Agreste-SAA



# PRODUCTIONS ANIMALES

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Après une année 2020 perturbée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, la filière a été à nouveau confrontée à plusieurs aléas en 2021 : la très forte hausse du prix de l'aliment, au plus haut sur la dernière décennie et une nouvelle sécheresse limitant la production fourragère, nécessaire à l'alimentation des cheptels. Autre inquiétude, la diminution du nombre d'exploitants liée aux départs à la retraite, et le manque de reprise hors cadre familial. Enfin, les éleveurs ont rencontré des difficultés structurelles en fin d'année, dues notamment à la fermeture de plusieurs abattoirs.

## CONTEXTE SANITAIRE

Plusieurs cas de fièvre catarrhale ovine (FCO) ont été détectés en fin d'année (sérotypage 4), obligeant une surveillance des troupeaux et des mesures sanitaires renforcées. A cet effet, une aide financière exceptionnelle a été mise en place à l'ini-

tiative de l'ILOCC et du GDS Corse, permettant de rembourser 80 % des coûts (vaccins, insecticide et acte de vaccination par les vétérinaires) aux éleveurs.

## PRODUCTION

La production locale laitière est stable en 2021, autour de 91 000 hectolitres, avec une part transformée à la ferme toujours aux environs de 40 %.

Le volume global de lait transformé en Corse est en augmentation, mais pas au profit d'une production locale, avec un accroissement de plus de 40 % en un an de lait en provenance du continent. Au total, l'industrie laitière a utilisé pour la première fois en 2021 autant de lait introduit que de lait issu de la collecte corse.

La valeur de production du Brocciu revient quant à elle à un niveau sensiblement équivalent à 2019, après la forte baisse de 2020.



### Les détenteurs

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Corse</b>	<b>572</b>	<b>564</b>	<b>565</b>	<b>579</b>	<b>565</b>
dont mixtes (ovins/caprins)	76	79	79	77	80
2A	252	242	240	257	247
2B	320	322	325	322	318

Source : IPG 2A et 2B

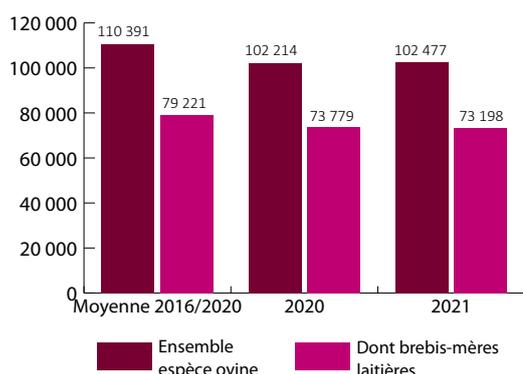


### Les effectifs ovins fin 2021

	2A	2B	Corse
Agnelles	4 382	13 340	17 722
Brebis-mères (y c. réforme)	19 050	58 000	77 050
dont brebis laitières	18 098	55 100	73 198
Autres ovins (y c. béliers)	1 905	5 800	7 705
<b>Ensemble espèce ovine</b>	<b>25 337</b>	<b>77 140</b>	<b>102 477</b>

Source : Agreste-SAA

### Evolution du cheptel



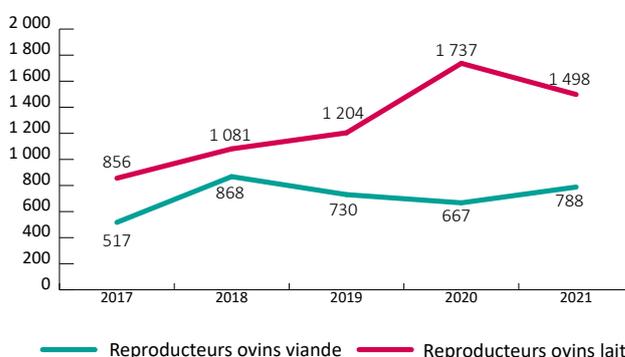
Sources : Agreste-SAA



### Elevages ovins biologique\* en 2021

	2A	2B	Corse	
Lait	Eleveurs	6	3	9
	Reproducteurs	1 028	470	1 498
Viande	Eleveurs	9	7	16
	Reproducteurs	386	402	788

### Evolution du nombre de reproducteurs



### Evolution du nombre de producteurs

	2017	2018	2019	2020	2021
Exploitants lait	7	8	9	11	9
Exploitants viande	8	11	9	12	16

Source : Agence bio

\* y compris en conversion



# LAIT

## Structure de la production en 2021 en hectolitres

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	3 731	51 826	55 557
Lait pour la transformation à la ferme	18 349	17 054	35 403
<b>Production totale</b>	<b>22 080</b>	<b>68 880</b>	<b>90 960</b>

Sources : Agreste-SAA

## Évolution de la quantité de lait de brebis en provenance du continent (en hectolitres)

2017	2018	2019	2020	2021
35 000	38 500	40 400	38 800	55 100

## Evolution de la production de lait en hectolitres



Source : Agreste-SAA

## € Prix du litre de lait de brebis (€) Prix moyen payé au producteur en euro HT

2017	2018	2019	2020	2021
1,29	1,31	1,31	1,34	1,34

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel



## AOP BROCCIU

### Nombre d'adhérents au Syndicat de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

	2017	2018	2019	2020	2021
Fermiers	103	123	131	130	142
Laitiers	14	13	15	15	13
Apporteurs	291	300	297	294	226
<b>Total</b>	<b>408</b>	<b>436</b>	<b>443</b>	<b>439</b>	<b>381</b>

### Valeur de la production de Brocciu AOP en millions d'euros



Note : Le Brocciu est produit à partir du lait de brebis (principalement) et/ou de chèvre

Source : Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOP Brocciu

# VIANDE

## Statistiques d'abattage

### Evolution du nombre d'ovins abattus



Source : DIFFAGA

# CAPRIN

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Pour faire face aux difficultés auxquelles est confrontée la filière, comme les menaces sanitaires, la faible productivité des troupeaux mais également l'introduction de races exogène, l'ODARC, en partenariat avec l'Associu di i Capraghji Corsi, a mis en place au printemps un plan de soutien. Il valorise et pérennise la filière caprine en Corse. Un haras de boucs, outil indispensable pour la génétique et la sécurisation de la santé du bétail, ainsi qu'une démarche pour la création d'une IGP Cabri de Corse, font notamment partie des opérations en cours.



### Les détenteurs

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Corse</b>	<b>382</b>	<b>394</b>	<b>388</b>	<b>393</b>	<b>403</b>
dont mixtes (ovins/caprins)	76	79	79	77	80
2A	141	142	147	148	152
2B	241	252	241	245	251

Source : IPG 2A et 2B

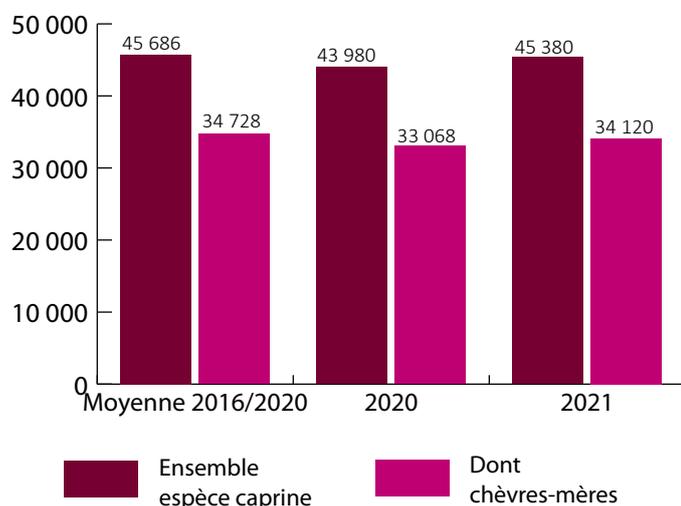


### Les effectifs caprins fin 2021

	2A	2B	Corse
Chevrettes	2 398	5 450	7 848
Chèvres-mères	10 420	23 700	34 120
Autres caprins (y c. boucs)	1 042	2 370	3 412
<b>Ensemble espèce caprine</b>	<b>13 860</b>	<b>31 520</b>	<b>45 380</b>

Source : Agreste-SAA

### Evolution du cheptel



Sources : Agreste-SAA

## CONTEXTE SANITAIRE

Depuis son lancement en 2019, le plan de lutte contre la paratuberculose montre son efficacité dans sa globalité, avec une diminution significative de la séroprévalence sur les cheptels inscrits dans le dispositif, celui-ci étant basé sur le volontariat.

## PRODUCTION

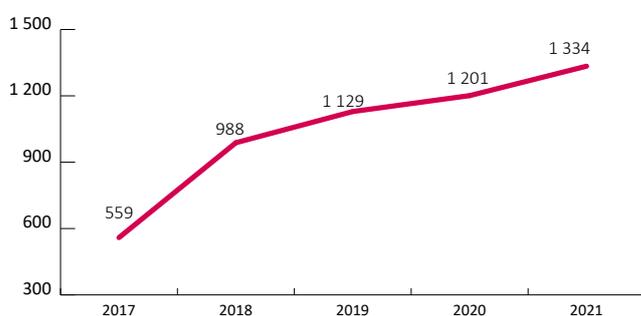
Le nombre de détenteurs de caprins et les cheptels augmentent d'environ 3 % en un an. La production de lait de chèvre suit le mouvement, cependant, le prix moyen du litre payé au producteur atteint son plus bas niveau depuis 2016. L'introduction de race exogène ces dernières années a permis d'augmenter la production. Les volumes de lait (race corse + exogène) étant suffisants pour les laiteries, aucune importation de lait de chèvre n'a été nécessaire sur la campagne.



### Elevages caprins biologique\* en 2021

	2A	2B	Corse
<b>Eleveurs</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>14</b>
<b>Reproducteurs</b>	<b>314</b>	<b>1020</b>	<b>1 334</b>

### Evolution du nombre de reproducteurs



### Evolution du nombre de producteurs

2017	2018	2019	2020	2021
6	8	10	14	14

Source : Agence bio

\* y compris en conversion



## LAIT

### Structure de la production en 2021 en hectolitres

	2A	2B	Corse
Livraisons à l'industrie	1 296	19 568	20 864
Lait pour la transformation à la ferme	16 314	20 252	36 566
<b>Production totale</b>	<b>17 610</b>	<b>39 820</b>	<b>57 430</b>

Sources : Agreste-SAA

### Évolution de la quantité de lait de chèvre en provenance du continent (en hectolitres)

2017	2018	2019	2020	2021
200	500	500	401	0

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel



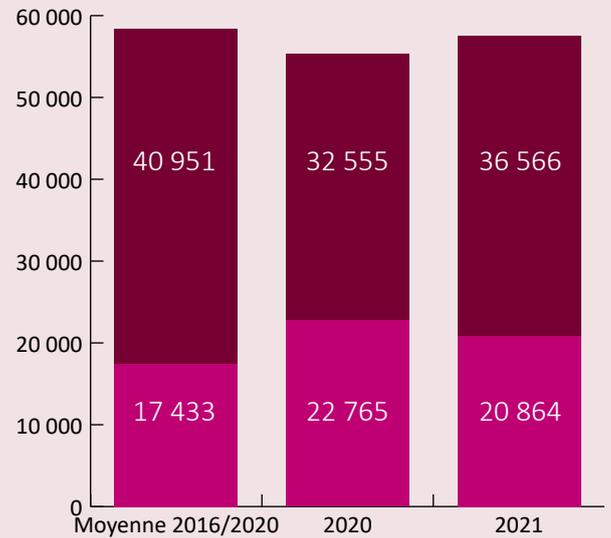
### Prix du litre de lait de chèvre (€)

Prix moyen payé au producteur en euro HT

2017	2018	2019	2020	2021
0,96	0,98	0,98	1,08	0,95

Source : ILOCC - Observatoire Interprofessionnel

### Evolution de la production de lait en hectolitres



■ Transformée à la ferme ■ Livrée à l'industrie

Source : Agreste-SAA

En 2021, 64 % du lait est transformé à la ferme (36 566 hl)



## VIANDE

### Statistiques d'abattage

#### Evolution du nombre de caprins abattus



Source : DIFFAGA

# PORCIN

## CONTEXTE GÉNÉRAL

Comme pour les autres filières d'élevage, l'inquiétude liée à la sécheresse, l'abattage et au coût de l'alimentation, est de plus en plus forte. La fermeture des abattoirs de Ponte-Leccia et Cuttoli a impacté la production, notamment en fin d'année où le besoin est le plus important.

Le nombre d'adhérents au Syndicat de défense et de promotion des charcuteries de Corse – Salameria Corsa, diminue légèrement (177 pour 180 en 2020), au contraire du nombre de détenteurs, qui ne cesse d'évoluer (+ 37 % en 5 ans).

## CONTEXTE SANITAIRE

Le plan de lutte contre la maladie d'Aujeszky a été consolidé pour un lancement en micro-territoires. L'objectif est l'éradication via la mise en place de mesures de biosécurité et d'une stratégie de lutte médicale par vaccination des animaux. La vaccination contre la maladie d'Aujeszky est normalement interdite en France car le cheptel porcin du continent est consi-

dérée indemne de cette maladie (certains foyers ont cependant été détectés dans des élevages de sangliers). Compte tenu du caractère enzootique de la maladie en Corse elle est désormais possible et les opérations de vaccination et de prélèvements effectuées sont encourageantes pour la suite du déploiement.

Même si aucun cas n'a pour l'instant été détecté en France, la forte propagation de la Peste Porcine Africaine (PPA) en Europe de l'Est et en Italie, inquiète toujours. La maladie, qui présentait un caractère endémique en Sardaigne depuis des décennies, semble, a contrario, proche de l'éradication sur l'île.

## PRODUCTION

Malgré la crise sanitaire moins présente, les éleveurs, par crainte de ne pouvoir écouler leurs marchandises, ont diminué leur volume en charcuterie AOP mis sur le marché, préférant notamment la vente en produits fermiers, porcelets ou porcs sur pied.



### Les détenteurs

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Corse</b>	<b>469</b>	<b>542</b>	<b>580</b>	<b>609</b>	<b>644</b>
2A	275	316	318	332	349
2B	194	226	262	277	295

Source : IPG 2A et 2B

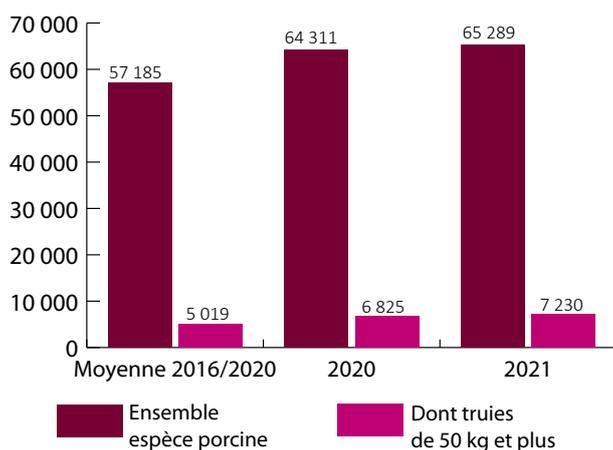


### Les effectifs porcins fin 2021

	2A	2B	Corse
Porcelets	5 508	3 970	9 478
Jeunes porcs de 20 à 50 kg	11 016	7 940	18 956
Truies de 50 kg et plus	4 200	3 030	7 230
Verrats de 50 kg et plus	660	475	1 135
Porcs à l'engrais de 50 kg et plus	16 580	11 910	28 490
<b>Ensemble espèce porcine</b>	<b>37 964</b>	<b>27 325</b>	<b>65 289</b>

Source : Agreste-SAA

### Evolution du cheptel



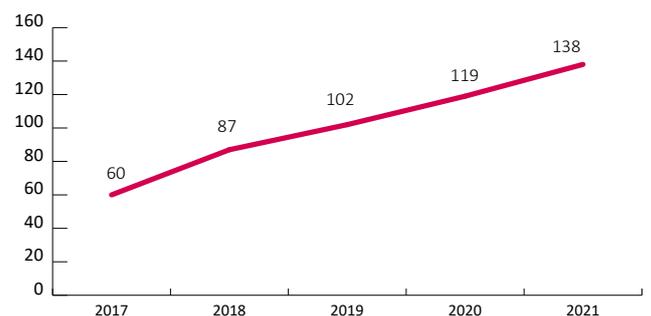
Sources : Agreste-SAA



### Elevages porcins biologique\* en 2021

	2A	2B	Corse
<b>Eleveurs</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
<b>Truies mères</b>	<b>41</b>	<b>97</b>	<b>138</b>

### Evolution du nombre de reproducteurs



### Evolution du nombre de producteurs

2017	2018	2019	2020	2021
5	7	7	6	9

Source : Agence bio

\* y compris en conversion



## VIANDE

### Statistiques d'abattage

#### Evolution du nombre de porcins abattus



Source : DIFFAGA



## PRODUCTION EN AOP

### Nombre d'adhérents à l'ARGRPC\* et au Syndicat de défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'adhérents	132	146	164	180	177

Source : Association Régionale de Gestion de la Race de Porc Corse (ARGRPC)

### Évolution du cheptel porcin en AOP



# BOVIN



## CONTEXTE GÉNÉRAL

Afin de compenser les préjudices financiers induits par les effets de la pandémie de Covid-19, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) a décidé de mettre en place un dispositif de compensation pour les élevages de bovins allaitants. Celui-ci consiste en la prise en charge d'une partie de la perte économique engendrée en 2020, sur la base d'un forfait par animal vendu au cours de cette période.

Après une fermeture de seize mois, l'abattoir de Cuttoli a repris son activité suite à des travaux de rénovation. L'abattoir multi-espèces de Ponte-Leccia a, quant à lui, connu une période de fermeture en fin d'année qui a désorganisé les abatages sur une période de forte activité.

## CONTEXTE SANITAIRE

Suite à la détection de nouveaux foyers de tuberculose bovine, l'année 2021 a été consacrée à la réflexion du déploiement du dépistage de la maladie par Interféron Gamma. Ce dépistage, par prise de sang, permet aux éleveurs de ne manipuler les animaux qu'une seule fois, mais également d'avoir des résultats de meilleure qualité.

tats de meilleure qualité.

## PRODUCTION

La filière fait toujours face à des problèmes de structuration, mais de nouveaux projets émergent, comme une démarche pour la création d'une IGP Vitellu, veau de 8 mois issu en grande partie des élevages de plaine et se nourrissant de lait maternel.

Le nombre de bovins abattus se stabilise depuis trois ans autour de 11 000, après plusieurs années de baisse. Le tonnage équivalent carcasse qui en découle connaît lui un frémissement, avec un volume qui s'approche de celui de 2017.



## VIANDE

### Statistiques d'abattage

#### Evolution du nombre de bovins abattus



Source : DIFFAGA

TEC : tonne équivalent carcasse



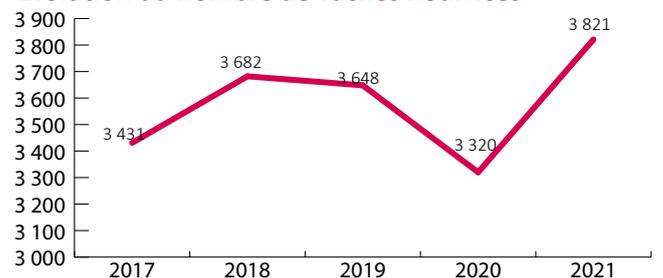
### Elevages bovins biologique\* en 2021

	2A	2B	Corse
<b>Eleveurs</b>	49	49	98
<b>Vaches nourrices</b>	1 803	2 018	3 821

### Evolution du nombre de producteurs

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de producteurs	72	83	89	89	98

### Evolution du nombre de vaches nourrices



Source : Agence bio

\* y compris en conversion



### Les détenteurs

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Corse</b>	1 093	1 098	1 084	1 086	1 056
2A	458	465	449	452	438
2B	635	633	635	634	618

Source : IPG 2A et 2B

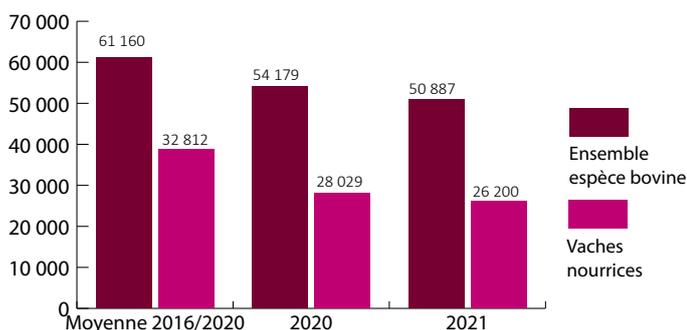


### Les effectifs bovins fin 2021

	2A	2B	Corse
<b>Vaches nourrices</b>	9 700	16 500	26 200
Génisses > 2 ans	1 746	3 135	4 881
Génisses 1 - 2 ans	1 388	2 310	3 698
Génisses < 1 an	2 230	3 465	5 695
Mâles > 2 ans	970	1 155	2 125
Mâles 1 - 2 ans	582	825	1 407
Mâles < 1 an	1 746	3 135	4 881
Veaux de boucherie	680	1 320	2 000
<b>Ensemble espèce bovine</b>	<b>19 042</b>	<b>31 845</b>	<b>50 887</b>

Source : Agreste-SAA

### Evolution du cheptel



Sources : Agreste-SAA

# APICULTURE

## CONTEXTE GÉNÉRAL

L'année 2021 a été encore une fois très compliquée, avec une nouvelle perte de production par rapport à 2020. Les causes sont multiples : de faibles quantités de nectars et de miellats, des floraisons très courtes notamment pour le châtaignier et l'anthyllis, ou encore un degré d'hygrométrie trop faible. Le peu de miel de miellats du maquis et une quasi-absence de miel de maquis d'automne (arbousier) ont mis en péril l'hivernage des colonies en fin d'année.

Les mois de février et mars, particulièrement doux, ont favorisé le développement précoce des colonies et limité les pertes hivernales. L'épisode de gel en début de printemps, cumulé à des températures inférieures à la normale, ont très fortement impacté les productions. Cela a contraint les apiculteurs à nourrir leurs colonies afin d'assurer leur survie. Puis, à partir du mois de juin, les espèces végétales, tant en montagne qu'en plaine, n'ont pas procuré suffisamment de ressources à cause de la sécheresse.

## CONTEXTE SANITAIRE

Les fortes chaleurs favorisent toujours le développement du parasite, mais les tests d'efficacité des traitements anti *Varroa*

*Destructor* sont très satisfaisants, en agriculture conventionnelle comme en bio.

Concernant *Vespa Velutina* (frelon asiatique) et *Aethina tumida* (petit coléoptère de la ruche), il n'y a toujours aucun cas recensé à ce jour.



## PRODUCTION

Compte tenu de tous ces aléas, la production 2021 est, avec 256 tonnes, en recul de 10 % sur 2020, année déjà difficile pour la filière. Elle est de 20 % inférieure à la moyenne des cinq dernières années.

Le nombre d'apiculteurs habilités en AOP (154 en 2021) continue d'augmenter d'année en année, tandis que le rendement par ruche se stabilise au niveau de 2020, année de forte baisse. 95 % des ruches bénéficient de l'AOP et près de 10 % sont engagées en agriculture biologique.



## AOP MIEL DE CORSE

Les détenteurs	2017	2018	2019	2020	2021
	Corse	360	381	406	445
2A	152	160	174	191	209
2B	208	221	232	254	223

Source : Agreste-SAA

Production et rendement	Moyenne 2016/2020	2020	2021
	Nombre de ruches en production	21 536	21 278
Production de miel (t)	321	287	256
Rendement moyen (kg/ruche/an)	14,9	13,5	11,5

Source : Agreste-SAA

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE	2017	2018	2019	2020	2021
	Apiculteurs	14	13	17	17
Ruches y c. En conversion	2 145	1 626	1 889	2 113	2 069
	Apiculteurs		Ruches		
Corse	18		2 069		
2A	4		450		
2B	14		1 619		

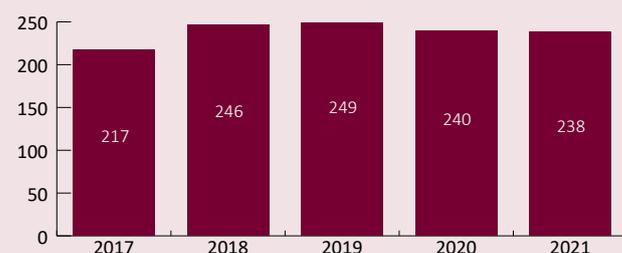
Source : Agence bio

	Apiculteurs	Ruches	Production (t)	Rdt moyen(kg/ruche)
Corse	154	21 242	238	11,2
2A	60	8 541	91	10,6
2B	94	12 701	147	11,6

## Evolution du nombre de ruches AOP

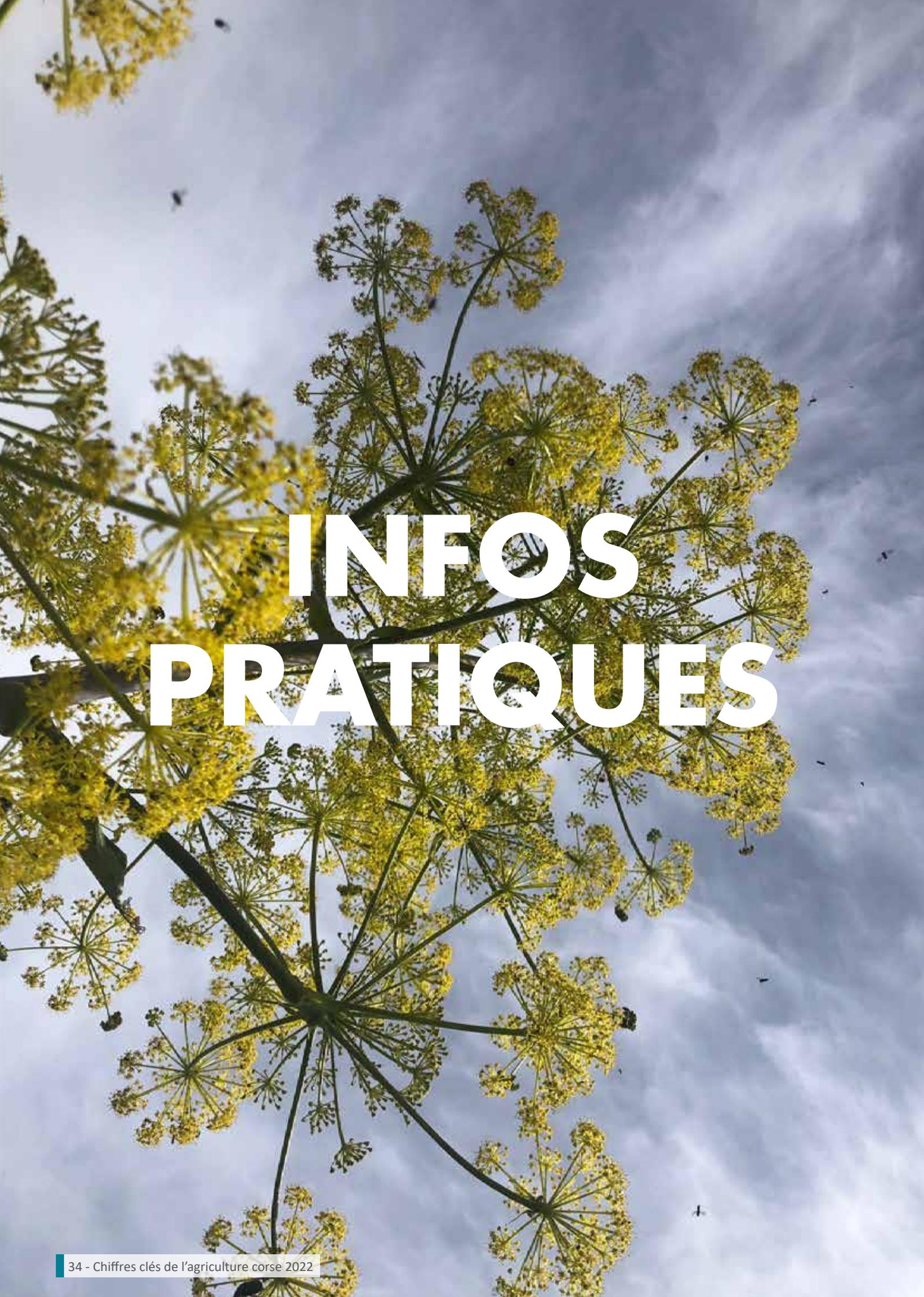


## Evolution de la production de miel AOP (tonnes)



## Prix moyen € HT / kg départ exploitation

2017	2018	2019	2020	2021
12,63	13,20	13,45	14,18	13,76



# INFOS PRATIQUES

# MÉTHODOLOGIE

Les données publiées sont issues de différentes opérations statistiques menées par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et les services statistiques (SRISE) des Directions Régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt :

**LE RECENSEMENT AGRICOLE (RA) :** enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'œuvre, diversification... Le dernier RA a été réalisé en 2020.

**L'ENQUÊTE SUR LA STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES (ESEA) :** enquête triennale permettant de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. La dernière enquête a été réalisée en 2016 par sondage auprès d'un échantillon représentatif de 1050 exploitations pour la région Corse.

**L'ENQUÊTE DIFFAGA :** enquête réalisée mensuellement par le SSP auprès des abattoirs privés ou publics contrôlés par les services vétérinaires. Sont relevés le nombre et le poids des animaux de boucherie abattus (bovins, ovins, caprins, porcins, équidés, cervidés, sangliers, ratites).

**LA STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE (SAA) :** opération statistique visant à élaborer aux niveaux départemental, régional et national une synthèse chiffrée de l'utilisation des terres et des différentes productions agricoles en termes physiques (superficies, rendements, quantités récoltées pour les productions végétales - effectifs d'animaux, volumes produits pour les productions animales). Cette synthèse multi-sources s'intéresse à une année complète de production : année civile ou campagne de production. Elle est le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace. Les séries sur les surfaces et les effectifs d'animaux sont calées sur celles des recensements agricoles. Lorsque les sources sont insuffisantes au niveau du département ou de la région, les données sont évaluées par application des coefficients d'évolution de départements ou régions de référence. C'est le cas par exemple des productions maraîchères en Corse (à l'exception des melons et des pastèques).

La SAA est élaborée en deux phases :

- en mars de l'année N : SAA provisoire de l'année N-1
- en novembre de l'année N : SAA définitive de l'année N-1

**LES COMPTES DE L'AGRICULTURE :** les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture. Ils sont établis au niveau national (métropole + DOM) par l'INSEE et au niveau régional par le SSP et les SRISE. Les SRISE utilisent les indices d'évolution en volume des productions déterminés à partir de la SAA pour établir les comptes. Les indices de prix sont issus de sources locales ou basés sur l'indice national lorsqu'il n'y a pas d'information localement. Les comptes d'une même année font l'objet de trois estimations, en fonction des sources disponibles. La version provisoire est élaborée en mai de l'année N+1, la version semi-définitive en mars N+2 et la version définitive en septembre N+2.

**RÉVISION DES SÉRIES :** les opérations statistiques suivent des règles définies au niveau européen afin de permettre des comparaisons entre les différents États membres. Elles font l'objet de réajustements périodiques, en général à la suite d'enquêtes. Les données sont alors revues en conséquence. Ainsi, les séries SAA et Comptes ont été calées sur celle du RA 2020, c'est l'opération de rebasement. Puis l'ensemble des séries depuis 2010 (date du précédent RA) fait l'objet d'une révision pour tenir compte du rebasement. C'est l'opération de rétropolation, qui se déroule jusqu'à la fin du premier semestre 2023. C'est pourquoi les séries quinquennales (2017 à 2021), non disponibles en intégralité à la date de réalisation de ce millésime des Chiffres clés, sont, sauf exception, amputées cette année des données 2017 à 2019.

# GLOSSAIRE

AB	Le label Agriculture Biologique (AB) atteste que le produit agroalimentaire est issu d'un système de production agricole spécifique qui exclut en particulier l'usage d'engrais, de pesticides de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés. Le contrôle des productions biologiques est assuré en France par des organismes certificateurs agréés par l'Institut national de l'origine et de la qualité (INAO).
AGRICULTURE BIOLOGIQUE	L'agriculture biologique est un mode de production respectueux de l'environnement et du bien être animal.
AOC	L'Appellation d'origine contrôlée désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen.
AOP	L'Appellation d'origine protégée désigne un produit dont les principales étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
APRODEC	Association de promotion et de défense de la clémentine corse.
ARGRPC	Association régionale de gestion de la race porcine corse.
BDNI	La base de données nationale de l'identification (BDNI) contient l'ensemble des informations d'identification et traçabilité des animaux de l'espèce bovine. Elle s'élargit progressivement aux ovins, caprins et porcins.
CDA	Chambre départementale d'agriculture.
CFAA	Centre de formation d'apprentis agricoles.
COEXPLOITANT	Ce terme fait appel à la notion de forme sociétaire qui permet aux agriculteurs de s'associer en Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC) ou en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL).
COMPTES DE L'AGRICULTURE	Les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (ou macroéconomique) qui a pour but de chiffrer de manière très globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions des unités appartenant à la branche agriculture.
CRA	Chambre régionale d'agriculture.
CDC	Collectivité de Corse.
CTOA	Commission territoriale d'orientation agricole
CULTURES FOURRAGERES	Les cultures fourragères peuvent être récoltées en vert ou pâturées. Elles comprennent :- Le maïs fourrage, le sorgho, l'avoine et l'orge fourragers dont le cycle végétatif ne dépasse pas l'année.- Les prairies artificielles (légumineuses), telles que la luzerne ou le trèfle violet, occupent le sol durant 3 à 5 ans.- Les prairies temporaires (graminées), le plus souvent ray-grass et dactyle, ont généralement moins de 6 ans.
DGDDI	Direction générale des douanes et droits indirects.
DIFFAGA	Tonnages mensuels officiels du service national de statistiques.
DIMENSION ECONOMIQUE	Elle est déterminée à partir de la Production Brute Standard (PBS) de l'exploitation. Voir "PBS".
DJA	Dotation d'installation aux jeunes agriculteurs.
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.
ESEA	Enquête Structure des Exploitations Agricoles. Cette enquête actualise entre deux recensements agricoles des données sur les structures des exploitations agricoles. La dernière enquête a eu lieu en 2013. Environ 10% des exploitations ont été interrogées en France métropolitaine.
EXPLOITATION AGRICOLE	L'exploitation agricole est, au sens de la statistique agricole (recensement, enquête structure...), une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.
ETP	Équivalent temps plein. Permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant 1 an. Le travail fourni sur une exploitation agricole provient, d'une part, de l'activité des personnes de la famille (chef compris), et d'autre part, de l'activité de la main-d'œuvre salariée (permanents, saisonniers, salariés des entreprises de travaux agricoles, des coopératives d'utilisation du matériel agricole et des groupements d'employeurs).
FCO	Fièvre catarrhale ovine.
FAM	FranceAgriMer.
GDS Corse	Groupement de défense sanitaire, né de la fusion en 2019 des Groupements de défense sanitaire du bétail de Corse-du-Sud et de Haute-Corse ainsi que de la Fédération régionale des groupements de défense sanitaire du bétail corse.
GIE	Groupement d'intérêt économique.
GMS	Grandes et moyennes surfaces.
IGP	L'Indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production ou sa transformation selon des conditions bien déterminées. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne.
ILOCC	Interprofession laitière ovine et caprine de Corse.

INAO	Institut national de l'origine et de la qualité.
INTER BIO CORSE	Association au service du développement de l'agriculture biologique en Corse.
INRAE	Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement .
Ipampa	Indice des prix d'achat des moyens de production agricole (calculé par l'Insee avec le concours du SSP).
IPG	Identification pérenne généralisée des bovins, ovins, caprins, porcins. Premier maillon de la traçabilité, ce système repose sur le marquage individuel des animaux, la tenue du registre d'élevage et la notification des mouvements.
LABEL ROUGE	Le label rouge est un signe national qui désigne des produits qui, par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits similaires habituellement commercialisés. La qualité, dans ce cas, se rapporte à l'ensemble des propriétés et des caractéristiques d'un produit, et lui confèrent son aptitude à satisfaire des besoins implicites ou explicites.
MANZU	Jeune bovin dont l'âge est compris entre 12 et 24 mois.
ODARC	Office du développement agricole et rural de Corse.
ODG	Organisme de défense et de gestion. Organisation collective chargée de la défense et de la gestion d'un produit sous signe officiel d'identification et de qualité.
OTEX	Orientation technico-économique des exploitations : la contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet de classer les exploitations selon leur orientation technico-économique. Une exploitation est spécialisée dans un domaine si la PBS de la ou des productions concernées dépasse deux tiers du total.
PRAIRIE ARTIFICIELLES	Elles sont ensemencées exclusivement en légumineuses fourragères vivaces (pures ou en mélanges). Il s'agit le plus souvent de cultures de luzerne ou de trèfle. Ces surfaces sont généralement fauchées et occupent le sol plus d'un an, mais leur durée peut théoriquement aller jusqu'à 10 ans. Les légumineuses pures, même semées depuis plus de 5 ans sont toujours considérées comme des prairies artificielles. Elles sont toujours composées de plus de 80% de légumineuses semées.
PRAIRIES TEMPORAIRES	Il s'agit de superficies à base de graminées fourragères. Elles peuvent être semées en culture pure (ray-grass, dactyle, etc.), en mélanges de graminées fourragères ou bien de graminées fourragères mélangées à des légumineuses fourragères. Elles sont exploitables en fauche et/ou pâture. Leur flore est composée d'au moins 20% de graminées semées. Ces prairies sont dites temporaires jusqu'à ce qu'elles aient donné lieu à six récoltes, c'est-à-dire jusqu'à leur sixième année d'exploitation. À partir de leur septième récolte (ou année d'exploitation) elles sont assimilées à des surfaces toujours en herbe.
PBS	La Production Brute Standard décrit un potentiel de production et résulte d'une valorisation théorique des surfaces ou du cheptel selon des coefficients régionaux. L'exploitation est « micro » lorsque sa PBS est inférieure à 25 000 €, « petite » lorsque sa PBS est comprise entre 25 000 € et moins de 100 000 €, « moyenne » lorsque sa PBS est comprise entre 100 000 € et moins de 250 000 €, « grande » si sa PBS est supérieure ou égale à 250 000 €.
RNM	Réseau des nouvelles des marchés. Chargé de réaliser les cotations de produits agricoles et alimentaires frais périssables à différents stades de leur commercialisation. Mission réalisée par un réseau d'enquêteurs, piloté par FranceAgriMer.
RA	Recensement agricole. Enquête exhaustive auprès des exploitations agricoles réalisée tous les 10 ans sur l'ensemble du territoire français. Elle porte sur la structure des exploitations : surfaces, cheptels, main d'oeuvre, diversification...
SAU	Surface agricole utilisée de l'exploitation. Superficie utilisée dans le cadre d'une activité agricole. Elle comprend les terres arables, les superficies toujours en herbe et les cultures permanentes.
SECRET STATISTIQUE	Règle régie par la loi 51-711 du 7 juin 1951 qui garantit la confidentialité des données individuelles obtenues lors d'une enquête statistique. De plus, les données sont agrégées et soumises à des règles strictes : chaque donnée cumulée doit correspondre au moins à trois unités interrogées et aucune unité ne doit représenter plus de 85% du total.
SRAL	Service régional de l'alimentation (DRAAF).
SRAF	Service régional de l'agriculture et de la forêt (DRAAF).
SRISE	Service régional de l'information statistique et économique (DRAAF).
STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE	Statistique Agricole Annuelle : Etablie par tous les SRISE, elle s'intéresse à la production d'une année complète. Les données sont relatives aux statistiques d'utilisation des terres et de production agricole : superficies, rendements, quantités récoltées dans le domaine végétal, effectifs, poids ou quantités moyennes et totaux pour les productions animales (viande, oeufs, lait, volailles).
SURFACE DEVELOPPEE	La surface de la parcelle est comptée autant de fois qu'elle a donné lieu à une production dans l'année.
STH	Surface toujours en herbe. Les superficies toujours en herbe sont des superficies consacrées, hors assolement classique, à des productions fourragères herbacées. Elles peuvent résulter d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de six ans ou plus.
TEC	Tonne équivalent carcasse. Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc.
VDN	Vins doux naturels.
VDP	Vin de pays.
VSIG	Vin sans indication géographique.
VDT	Vin de table.

# ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
ABEP (association balanine des éleveurs producteurs)	Route de Muro 20226 SPELONCATO	muriel.papi@orange.fr	06.81.44.77.90
ADE 2B (association départementale de l'élevage de Haute-Corse)	Lieu-dit Peri Tondou - Caporalino 20236 OMESSA		04.95.47.32.74
AEBES (association des éleveurs bovins de l'extrême sud)	SICASUC - Route de Bonifacio 20137 PORTO-VECCHIO		04.95.70.09.18
AGC 2A (association de gestion et de comptabilité de Corse-du-Sud)	Espace Caldaniccia - lieu-dit Pernicaggio - CS 80017 - 20700 Ajaccio Cedex 9	thierry.casanova@cercorse.com	04.95.29.26.60
AGC 2B (association de gestion et de comptabilité de Haute-Corse)	15 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA cedex	agc2b@cerfrance.fr	04.95.34.90.60
Agri Gestion Corse	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	sa.agc@orange.fr	04.95.34.44.42
Alimea	Lieu dit Bravone, 20230 Linguizzetta	alimea@orange.fr	04.95.38.88.74
Altra carri	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	jlsantoni2a@gmail.com	04.95.20.65.49
AOP FRUITS DE CORSE	U Spaziu - Migliacciaru Res Tanghiccìa 20243 Prunelli di Fium'orbu	aopfruitsdecorse@gmail.com	04.95.62.86.91 06.22.10.43.35
APFEC (association des producteurs de fruits d'été corses)	Maison de l'agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	apfecorse@yahoo.fr	06.01.20.39.69
APRODEC (association de promotion et de défense de la clémentine corse)	Maison de l'agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	aprodec@wanadoo.fr	04.95.32.84.43 06.85.86.28.92
AREFLEC (association régionale d'expérimentation fruits et légumes en Corse)	Corsic'Agropole - Lieu dit Pianicce 20230 SAN GIULIANO	areflec@wanadoo.fr	04.95.38.99.00
AREO (association régionale des éleveurs ovins de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	areoagnellunustrale@wanadoo.fr	04.95.29.26.21
AREP (association régionale des éleveurs porcins)	Chez Monsieur GIORGI J.Félix 20157 FRASSETU		06.09.03.10.15
ARGRPC (association régionale de gestion de la race de porc corse "Porcu Nustrale")	Forum du Vazzio - CS 90009 – 20700 AJACCIO	porcu.nustrale@orange.fr	06.03.34.18.26
Association A NUCIOLA	Lotissement du stade - 20221 CERVIONE	a-nuciola@orange.fr	06.85.90.49.91
Association CAP VERT	Lieu dit Cepita 20228 LURI	association.capvert@wanadoo.fr	04.95.35.05.07
Association de Défense et de Promotion de l'Oignon de Sisco	Mairie de Sisco 20233 SISCO	o.p.bardin@wanadoo.fr	04.95.25.65.74 06.25.62.18.34
CASGIU CASANU	A Casa Sebbiaghja 20250 RIVENTOSA	contact@casgiucasanu.fr	04.95.29.26.00
CDA 2A (chambre d'agriculture de la Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	direction@corse-du-sud.chambagri.fr	04.95.32.84.40
CDA 2B (chambre d'agriculture de la Haute-Corse)	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	cda2b@haute-corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40
CFPPA U Rizzanese (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	Route de Levie 20100 SARTENE	cfppa.sartene@educagri.fr	04.95.77.06.42
CFPPA de Borgo-Marana (centre de formation professionnelle et de promotion agricole)	650 route de Purettonne 20290 BORGIO	cfppa.borgio@educagri.fr	04.95.30.02.31
CIV-Corse (conseil interprofessionnel des vins de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas - 20200 BASTIA	civ@vinsdecorse.com	04.95.32.91.32
Conseil du cheval en Corse	Haras des sables, 1375 Lido de la Marana - 20260 BIGUGLIA	conseilduchevalencorse@orange.fr	04.95.35.06.79 06.19.89.43.91
CRA (chambre régionale d'agriculture)	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	cra@corse.chambagri.fr	04.95.32.84.40

<b>Structure</b>	<b>Adresse</b>	<b>Adresse Mail</b>	<b>Téléphone</b>
CRE (comité régional d'équitation corse)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	crecorse.communication@gmail.com	04.95.22.28.35
CRPF (centre régional de la propriété forestière)	105 cours Napoléon 20000 AJACCIO	corse@crpf.fr	04.95.23.84.24
CRVI DE CORSE (centre de recherche viticole)	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	f.piccinini@crvi-corse.fr	04.95.38.89.10
DDETSPP Corse-du-Sud (direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations)	18, avenue Colonel Colonna d'Ornano -CS 10005 20704 AJACCIO Cedex 9	ddetspp@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.50.39.40
DDETSPP Haute-Corse (direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations)	Immeuble Bella Vista - Rue Paratojo- CS60011 20288 BASTIA Cedex	ddetspp@haute-corse.gouv.fr	04.95.58.50.50
DDT de Corse-du-Sud (direction départementale des territoires)	Terre Plein de la Gare 20302 AJACCIO Cedex 09	ddt@corse-du-sud.gouv.fr	04.95.29.09.09
DDT de Haute-Corse (direction départementale des territoires)	8 boulevard Benoîte DANESI - CS 60008 20411 BASTIA Cedex 09	ddt@haute-corse.gouv.fr	04.95.32.97.97
Direction régionale des douanes de Corse	3 parc Cunéo d'Ornano - BP 328 20179 AJACCIO Cedex 1	dr-corse@douane.finances.gouv.fr	04.95.51.71.71
DRAAF de Corse (direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt)	Immeuble Le Solferino, 8 cours Napoléon - CS 10002 20704 AJACCIO Cedex 9	draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.00
EPLEFPA de Borgo-Marana	650 route de Purettonne 20290 BORGIO	epl.borgio@educagri.fr	04.95.30.02.30
EPLEFPA de Sartène	Route de Levie - 20100 SARTENE	epl.sartene@educagri.fr	04.95.77.09.76
FDSEA 2A (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Route de Piantarello 20169 BONIFACIO	fdsea.corse.du.sud@gmail.com	04.95.73.14.87
FDSEA 2B (fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles)	Maison de l'agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	fdsea2b@wanadoo.fr	04.95.32.23.50
FranceAgriMer	Résidence Plein Sud - Avenue Paul Giacobbi-20600-BASTIA		04.95.51.86.40
FREDON (fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles) GDSB de Corse-du-Sud (groupement de défense sanitaire du bétail)	Résidence l'osteria - BP15 20117 CAURO	fredoncorse@orange.fr	04.95.26.68.81 06.75.81.76.98
GDS Corse (groupement de défense sanitaire du bétail)	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini -CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09 RN 193 Lieu dit Ortone - 20218 PONTE-LECCIA	gdscorse@reseauagds.com gdsb2b@reseauagds.com	04.95.24.26.95 04.95.23.51.86
GIAC (groupement intersyndical des AOC de Corse)	7 boulevard Général de Gaulle, Place Saint Nicolas-20200-BASTIA	giac.corse@orange.fr	04.95.46.39.78
GIE CORSICAMANDES	Lieu dit Albaretto 20240 GHISONACCIA	jeanluc.mozziconacci@gmail.com	04.95.56.23.55 06.09.51.01.86
GRPFC (groupement régional des producteurs de fourrages et céréales de Corse)	Chez Monsieur FAZI Toussaint - Lieu dit Saint-Antoine 20240 GHISONACCIA	grpfc.corse@gmail.com	06.12.90.38.07
GRPTCMC (groupement régional des producteurs et transformateurs de châtaignes et marrons de Corse)	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	grptcmc@wanadoo.fr	04.95.38.93.30 06.70.06.50.45
ILOCC (interprofession laitière ovine et caprine de Corse)	Station Expérimentale d'Altiani RT 50 - 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67 06.29.31.24.55
INAO (institut national de l'origine et de la qualité)	Ceppe Espace 20620 BIGUGLIA	INAO-CORSE@inao.gouv.fr	04.95.32.25.37

# ANNUAIRE DES ORGANISMES AGRICOLES

Structure	Adresse	Adresse Mail	Téléphone
INRAE LRDE (laboratoire de recherches sur le développement de l'élevage)	Quartier Grossetti BP 8 20250 CORTE	lrde-corse@inrae.fr	04.95.45.15.15
INRAE San Giuliano Unité expérimentale Citrus	20230 SAN GIULIANO	uecitrus-corse@inrae.fr	04.95.59.59.25
INRAE San Giuliano Unité de recherche AGAP	20230 SAN GIULIANO	uragap-corse@inrae.fr	04.95.59.59.21
INSEE de Corse	Résidence du Cardo, Rue des Magnolias - BP 907 20700 AJACCIO Cedex 9	insee-corse@insee.fr	04.95.23.54.54
Inter Bio Corse	Pôle agronomique 20230 SAN GIULIANO	biocorse@gmail.com	04.95.38.85.36
IPG (Identification pérenne généralisée) 2A	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	ipg-bovins@corse-du-sud.chambagri.fr ipg-porcins@corse-du-sud.chambagri.fr ipg-ovins-caprins@corse-du-sud.chambagri.fr	04.95.29.26.39 04.95.29.26.34 04.95.29.26.43
IPG (Identification pérenne généralisée) 2B	CDA2B-Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	ipg@haute-corse.chambagri.fr	06.11.39.53.79 04.95.32.84.48
JA 20 (jeunes agriculteurs de Corse)	Maison de l'Agriculture, 19 Avenue Noël Franchini - BP 913 20700 AJACCIO cedex 9	jeunesagri20@gmail.com	07.61.67.47.89
JA 2A (jeunes agriculteurs de Corse-du-Sud)	Maison de l'Agriculture, 19 Avenue Noël Franchini - BP 913 20700 AJACCIO cedex 9	jeunesagri2a@gmail.com	04.95.23.51.88
JA 2B (jeunes agriculteurs de Haute-Corse)	Maison de l'Agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	ja2b@wanadoo.fr	04.95.38.75.60
LCA (la coopérative agricole)	Maison de l'agriculture - Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	lcacorse@corse.lacoopagri.coop	04.95.32.84.40
MSA (mutualité sociale agricole)	Pernicaggio CS 70407 20705 AJACCIO CEDEX 9	contact@msa20.msa.fr	04.95.29.27.18
MSA 2B	CDA2B-Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato		04.95.29.27.18
OPAC (Organisation des producteurs d'agrumes Corse)	Route de Bastia, 20270 Aléria	contact@opac-corse.com	04.95.56.63.43
O.S. RACE OVINE CORSE (organisme de sélection de la race ovine corse)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	oscorse@orange.fr	04.95.57.10.91
ODARC (office du développement agricole et rural de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 618 20601 BASTIA Cedex	odarc@odarc.fr	04.95.30.95.30
OEC (office de l'environnement de Corse)	14 Avenue Jean Nicoli 20250 CORTE	info@oec.fr	04.95.45.04.00
OEHC (office d'équipement hydraulique de Corse)	Avenue Paul Giacobbi - BP 678 20601 BASTIA Cedex	contact@oehc.corsica	04.95.30.93.93
OMC (organisation des maraîchers de Corse)	Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	omc@wanadoo.fr	06.25.34.28.46
ONF (office national des forêts)	La Pietrina - Avenue de la Grande Armée - 20000 AJACCIO	dr.corse@onf.fr	04.95.23.78.20
PNRC (parc naturel régional de Corse)	2, rue Major Lambroschini - BP 417 20184 AJACCIO Cedex	infos@pnr-corse.fr	04.95.51.79.10
SAFER (société d'aménagement foncier et d'établissement rural)	CDA2B-Route départementale D237A – Rte du stade – Lieu dit Petraolo – 20215 Vescovato	direction@safer-corse.com	04.95.32.36.24
SCA ALTRA CARRI	Maison de l'Agriculture, 19 avenue Noël Franchini - CS 40913 20700 AJACCIO Cedex 09	jph.altracarri@alicepro.fr	04.95.20.65.49
SCA CORSIA (coopérative régionale de sélection et d'insémination artificielle)	RT 50 - Av. Santa Laurina 20270 ALERIA	uprabrebiscorse@gmail.com	04.95.57.10.91

<b>Structure</b>	<b>Adresse</b>	<b>Adresse Mail</b>	<b>Téléphone</b>
SCA I PASTORI (Coopérative des éleveurs bovins de la Plaine Orientale)	Migliacciaru 20243 PRUNELLI DI FIUMORBO	tumbatoghju@yahoo.fr	04.95.57.98.15
SIDOC (syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse)	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99
SRISE - DRAAF de Corse (service régional de l'information statistique et économique)	Forum du fango, 8 avenue Jean Zuccarelli 20200 BASTIA	srise.draaf-corse@agriculture.gouv.fr	04.95.51.86.10
Syndicat interprofessionnel de défense et de promotion de l'AOC Brocciu	Station Expérimentale d'Altiani - RT 50 20251 ALTIANI	ilocc@orange.fr	04.95.27.43.67
Syndicat AOC Farine de Châtaigne Corse Farina castagnina Corsa	Hameau de Serrale 20230 SAN GIOVANNI DI MORIANI	aocfarinedechataignecorse@orange.fr	06.29.31.24.55
Syndicat AOC Huile d'olive de Corse - Oliu di Corsica	26 quartier de la Poste 20260 LUMIO	oliudicorsica@orange.fr	04.95.38.93.30 06.29.59.58.62
Syndicat AOP Miel de Corse - Mele di Corsica	Station Expérimentale d'Altiani - RT 50 -20251-ALTIANI	aoc.mieldecorse@wanadoo.fr	04.95.56.64.97 06.11.39.49.99
Syndicat de Défense et de promotion des charcuteries de Corse - Salameria Corsa	Forum du Vazzio - CS 90009 – 20700 AJACCIO	marc.poggi-direction@charcuteriedecorseaop.com	04.95.48.69.69 06.14.63.03.63
Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse	Résidence Rocade-Padule, Bâtiment A1, Route d'Alata, 20700 Ajaccio	contact@smac-corse.fr	06.03.34.18.26
Syndicat PPAM de Corse (plantes à parfum aromatiques et médicinales)	U Salvadoraghju 20117 OCANA	corsicapam@aol.com	04.95.32.33.12
U CAVALLU CORSU	Chez Monsieur EMMANUELLI Sébastien, Piazzole d'Orezza 20229 PIAZZOLE	ucavallucorsu@gmail.com	06.58.20.21.69
Via Campagnola	Campu Vecchju 20230 LINGUIZZETTA	viacampagnola@aol.com	06.22.92.31.43

# OBSERVATOIRE DES PRIX

A quels prix sont vendus les produits corses auprès des consommateurs, existe-t-il une variation de prix, un effet territoire sur le prix ? Comment sont-ils mis en valeur dans les rayons ? Quelle est la gamme proposée aux consommateurs, comment évolue-t-elle ? Quels sont les prix des produits d'origine non corse ? ...

L'observatoire des prix dans les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS), initialisé, conçu et réalisé par la Chambre Régionale d'Agriculture Corse depuis 2008, est un outil de connaissance du marché local, en temps réel : prix, positionnement, approvisionnement, packaging ...

Utilisé par la profession, il est un outil d'aide à la décision dans la négociation commerciale et, pour les futurs agriculteurs, une base de références.

Utilisé par les filières fruits d'été et légumes depuis sa création, il a été étendu 2021 à la charcuterie et aux miels, puis aux filières, fromage, huile d'olive et vin en 2022.



## Périodes de relevé de prix

- **Fruits d'été & légumes** : toutes les semaines, du 15 mai au 15 septembre
- **Vin** : période estivale et foire aux vins (octobre)
- **Miel, fromage, huile d'olive, charcuterie** : période estivale

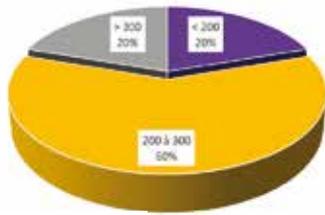
Retrouver toutes les synthèses par filière sur le site des Chambres d'Agriculture de Corse et vous abonner gratuitement aux synthèses hebdomadaires légumes & fruits d'été :

<https://corse.chambres-agriculture.fr/economie/observatoire-des-prix-des-produits-corses/>

## VIN

+ étude d'implantation des rayon et des éléments de valorisation des vins

Nbr de références en bouteilles par magasin



60 % des magasins ont plus de 200 références ! (y compris les muscats, les pétillants, les bibs).

en partenariat avec la filière



## MIEL

+ étude réalisée sur les épicerie fines

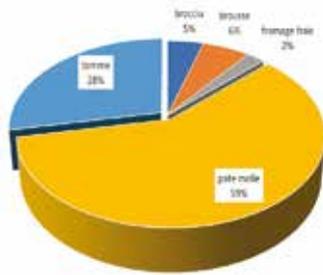


en partenariat avec la filière



## FROMAGES

Répartition des fromages laitiers Corses



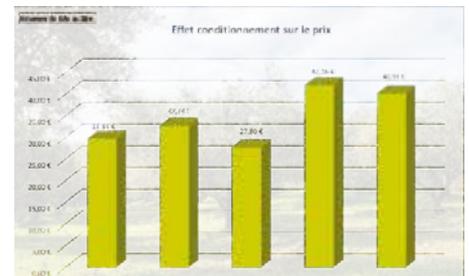
Fromages fermiers : Pâtes molles représentent 86 %, les tommes, 6.5 %

en partenariat avec la filière



## HUILE D'OLIVE

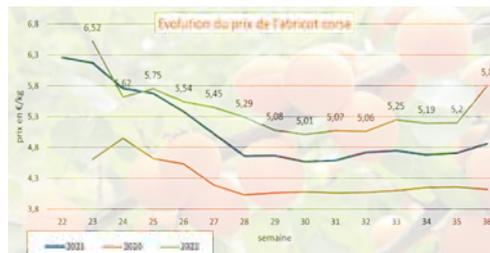
+ étude réalisée sur les épicerie fines



en partenariat avec la filière



## FRUITS D'ÉTÉ & LÉGUMES

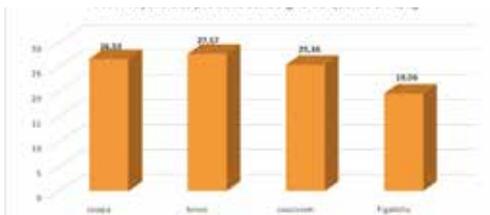


en partenariat avec la filière



## CHARCUTERIE

+ étude réalisée sur les épicerie fines



Les prix moyens des produits entiers cachent des écarts importants.

en partenariat avec la filière



CHAMBRE D'AGRICULTURE

# CHIFFRES CLÉS DE L'AGRICULTURE CORSE

*Bilan de campagne 2021*

RÉALISÉ EN COLLABORATION

CULLETTIVITÀ DI CORSICA  
COLLECTIVITÀ DE CORSE

Uffiziu di u Sviluppu  
Agriculu è Rurale di Corsica  
Office du Développement  
Agricole et Rural de Corse

  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

DRAAF de Corse  
Service régional  
de l'information  
statistique et  
économique

  
CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
CORSE